

Le second tour de Mukoko Samba

Lire de la page 7.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1612 | LUNDI 24 JUIN 2024 | 20 PAGES €7 \$8

IGF change de cap



Jules Alingete Key.
DR.



548632 898755

LE SOFT INTERNA

ZONE AFRIQUE CENTRALE.

La mort de Bofassa

On s'est réuni deux ou trois fois à quatre et ça s'est arrêté

Celui qui ignore son histoire s'ignore totalement. L'homme qui a perdu ses racines ne saurait avancer.

Ce jour-là, lundi 3 décembre 2018 dans la soirée, au cœur du siège de l'Udps, à Limete, je suis à la première rangée devant la foule, face au podium. Il y a là, devant moi, toutes les têtes couronnées de CACH. Le président de l'Udps, président du Rassemblement de l'Opposition né à Genval, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ; l'équipe dirigeante de l'Udps au grand complet - Jean-Marc Kabund-A-Kabund, Augustin Kabuya Tshilumba, etc ; le président de l'UNC, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, maître de céans.

Je suis le premier à être appelé par Kamerhe et le public composé de militants de l'Udps et de mon parti PA, ovationne ma montée au podium. Je signe des documents m'engageant. Applaudissements frénétiques. Kamerhe me tend le micro. Grande émotion ! J'évoque mes rencontres avec l'opposant historique, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, à Kinshasa sous Mobutu, en Afrique du Sud, à Sun City au Dialogue inter-congolais en avril 2002, à Prétoria le 23 avril 2002, où nous créons l'ASD, l'Alliance pour la Sauvegarde du Dialogue Inter-congolais dont l'opposant est le Président et moi le Rapporteur.

Ce 3 décembre 2018 marque mes retrou-

vailles avec l'Udps. J'explique comment à la MP, la Majorité Présidentielle, d'où l'on venait tous, j'avais présenté et défendu devant Kabila l'idée que «Félix Tshisekedi était le choix si on voulait sauver le pays, la prise du siècle à opérer pour sauver ce pays ». Applaudissements frénétiques. Monte ensuite sur le plateau Charles Bofassa Djema. Il signe les documents. Il est applaudi. Il prend la parole. Il est applaudi.

Ce jour-là, CACH, Cap pour le Changement, né le 23 novembre 2018 à Nairobi, a pris ses racines, à Kinshasa. Le lendemain, début de la campagne électorale...

Tryphon Kin-kiey Mulumba glisse sur la Nationale n°1, se jette sur les routes sablonneuses du Grand Bandundu comme Directeur de campagne. Bofassa s'envole pour Mbandaka, dans le Grand Équateur comme Directeur de campagne. CACH gagne la présidentielle. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 2019, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est proclamé élu président de la République par la Cour constitutionnelle. Il est le premier à arriver au pouvoir par une alternance pacifique. Mais le cinquième président du pays dispose d'un nombre insignifiant de députés octroyés par l'ex-camp présidentiel. Pour avoir rejoint CACH, Kin-kiey et les siens sont punis par le camp Kabila qui s'est fabriqué une majorité stalinienne en vue d'imposer une cohabitation et conti-



L'un des quatre du CACH, Charles Bofassa Djema. Dieu a donné, Dieu a repris. Que le nom de Dieu soit loué. DR.

nuer à régner ! Avec Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu dit Kitenge Yesu Nz qui m'appelle «mon fils», que j'appelle « mon père » et Jacques Tshimbombo Mukuna qui nous a rejoints, nous mettons un cadre de travail pour «régler les problèmes du pays» après la pagaille de la mise en place des Institutions et la crise qui clairement se profile à l'horizon. Mais les rencontres sur les hauteurs de la ville, à Binza Pigeon, à la résidence de Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu, s'annoncent difficiles dès le départ. Il faut tenter le tout pour le tout. Nous n'avons pas le choix. Nous nous retrouvons deux ou trois fois autour de Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu.

Ce jour-là, la tension est trop perceptible. D'entrée de jeu, Bofassa se lâche, dit voir une mise en scène, un complot d'effacement ; rappelle qu'il connaît «trop bien» ses interlocuteurs, dit sa conviction qu'ils n'ont pas changé. Il monte le ton comme il savait le faire, atteint la zone de furie. Je l'interromps. Je tente de calmer le jeu. Mais Bofassa ne décolère pas. Il monte encore et encore, dit connaître ses interlocuteurs, pense qu'ils n'ont pas changé. Il évoque les coups reçus dans une vie passée. J'interviens avec force. Bofassa ne retombe pas. Assis à ma gauche, Tshimbombo est de marbre. Comme «mon père», droit face à nous, qui, calmement, me

demande de «le» laisser vider son sac. Puis, lève la séance, clôt les réunions. Il n'y aura plus aucune autre sous ce format. Nulle part, Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu n'évoque ni cet incident, ni le nom de Bofassa.

DIEU A DONNÉ, DIEU A REPRIS.

Quand avant la réunion de Genève qui s'ouvre le 9 novembre 2018 où Martin Fayulu Madi-di triomphe comme candidat commun de l'opposition, l'Udps qui a senti le piège, que certains de ses hauts Cadres me contactent comme candidat Président de la République pour que je me désiste et rallie celui qui s'y prépare, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, j'avoue n'avoir pas compris

la démarche. Mais la politique étant un jeu des calculs et des anticipations, je suis à l'écoute. Les appels se poursuivent, deviennent plus nombreux et plus pressants quand la réunion de Genève échoue avec le retrait de la signature de Tshisekedi suivi de celle de Kamerhe. Le projet est désormais de jeter le pont sur le pays : l'Est (Kamerhe), le Centre (Tshisekedi), l'Ouest (Kin-kiey). L'accord est conclu la veille de la rencontre de Limete, le 2 décembre 2018 dans une villa en pleine Gombe. Quand Kamerhe apprend que l'Udps a un allié de taille à l'Ouest, ce stratège rappelle l'un de ses vieux amis, Bofassa, homme de l'Équateur, de l'Ouest.

Le pont consolidé. CACH est fait de l'Udps et de l'UNC, chacun avec un partenaire. Tous ex æquo ? Mais le trio présidentiable est connu : Tshisekedi, Kamerhe, Kin-kiey. Candidats tous les trois à la Présidence de la République, chacun a versé 100.000 \$US de caution, nos candidatures retenues et validées à la Commission Électorale Nationale Indépendante et à la Cour Constitutionnelle, Bofassa est hors jeu ? A-t-il été incompris par son partenaire, l'UNC ? Après l'échec des rencontres à Binza Pigeon, Bofassa s'est isolé chez lui, à sa maison, sur le toit du camp Badiadingi, en allant au Kongo Central. J'ai gardé le contact avec Bofassa sans rien dire à mon père inconsolable. Je lui

rends visite deux ou trois fois. Je salue sa femme et ses enfants. Si je le trouve un peu fatigué. Il dit ne manquer de rien. «Le poisson frais de Mbandaka arrive toujours ; les avions décollent et reviennent», m'assure-t-il. Quand j'apprends qu'une ordonnance présidentielle a été signée au CAMI, le Cadastre Minier, j'ai à l'idée que jamais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ne perd de vue une personne qui a été avec lui et qui a rendu service. Samedi 22 juin, une journaliste vedette d'une chaîne privée de télévision me poste un audio. Elle s'est éclatée en pleurs. Elle m'annonce la disparition de Bofassa.

De quoi est mort cet homme, licencié en Sciences sociales de l'Université de Lubumbashi, plusieurs fois ministre sous Mobutu dont aux Sports, qui avait eu un accident de santé, dont il s'était tiré plutôt bien, qui suivait régulièrement des soins ?

«Dieu a donné, Dieu a repris. Que le nom de Dieu soit loué». Je salue debout la mémoire de ce membre du CACH. Bofassa a rejoint dans l'au-delà deux hommes qui m'étaient si chers, Kitenge Yesu et Tshimbombo Mukuna, partis l'un après l'autre dans l'intervalle de moins d'un mois, l'un le 31 mai au matin quand je me trouvais à l'étranger, l'autre le 24 juin à mon retour au pays. Que la terre de nos Ancêtres leur soit douce et légère.

KKMTRY

Le Chef de l'État appelle le Gouvernement à réévaluer les mesures de stabilisation du CDF

Le gouvernement de Mme Judith Suminwa Tuluka a été instruit vendredi 21 juin en Conseil des ministres à réévaluer «urgemment» les mesures de stabilisation du taux de change prises en juillet 2023, lors du Conseil des ministres.

« Le Président de la République a demandé à la Première ministre, au Gouvernement (...) ainsi qu'à la Gouverneure de la Banque

Centrale du Congo, en collaboration avec son cabinet de procéder de toute urgence à la réévaluation des mesures prises le 17 Juillet 2023 pour stabiliser le taux de change (...) », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe. Le Président de la République a rappelé aux membres du Gouvernement la nécessité de stabiliser le CDF en vue de préserver le pouvoir d'achat de la population. L'économie congolaise est fortement dollarisée, le comportement du CDF

face au \$US a un impact immédiat sur le panier de la ménagère au Congo. En lien avec le rapport des missions d'encadrement de l'IGF, l'Inspection Générale des Finances aussi bien pour les dépenses publiques de manière générale et pour celle des entreprises et établissements publics en particulier, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a relevé plusieurs distorsions liées à l'inobservance des textes légaux et réglementaires régissant les finances publiques, la violation des disposi-

tions réglementaires sur l'exécution des dépenses publiques, le non-respect de la procédure notion de la dépense, le non-respect des règles de passation des marchés publics. En l'espèce, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Aingete Key v remettre à la Première Ministre son rapport.

CÔTÉ DIPLOMATIQUE.

La Première ministre devra mettre à la disposition des membres du Gouvernement, de la Banque Centrale, des

mandataires publics, des régies financières les recommandations de l'IGF en matière d'encadrement de recettes et de dépense publique. Mme Judith Suminwa Tuluka devra s'assurer du suivi de la mise en œuvre de route des recommandations, d'instruire le ministre du Portefeuille d'instaurer le contrat de mandataire public des entreprises en vue de permettre leur évaluation. Le Président de la République a été également demandé à la Première ministre d'instruire le

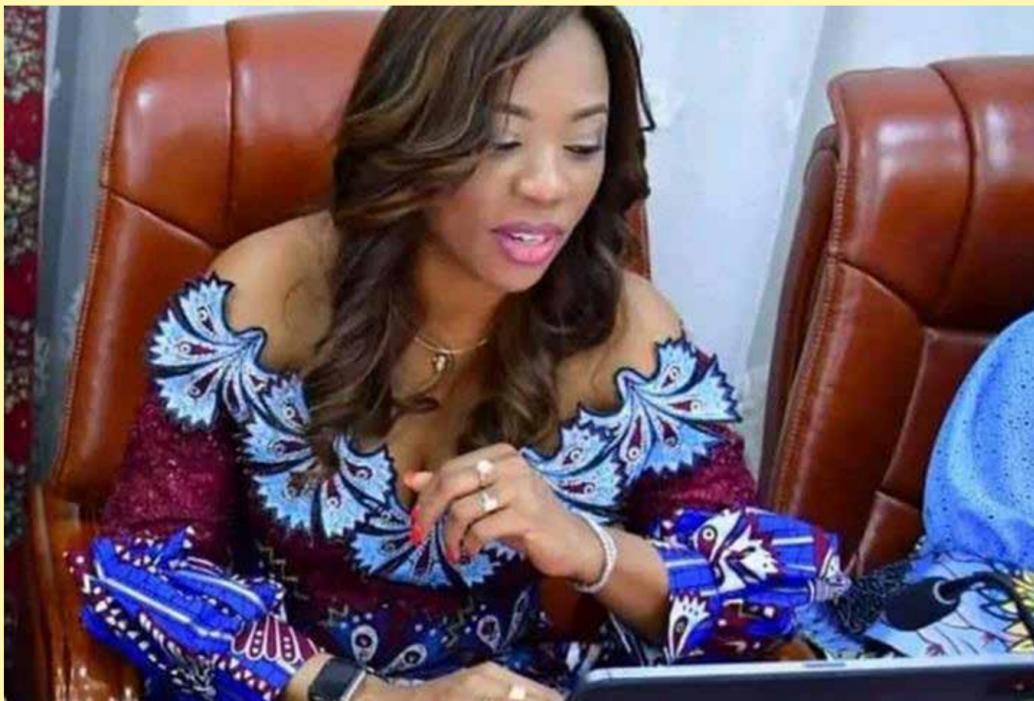
ministre de la Justice d'engager la réflexion sur la mise en place d'un parquet financier avec mission de poursuivre de manière spécifique les infractions de détournement deniers publics. Le Président de la République a souligné la nécessité de préserver les acquis obtenus pendant cette période de contrôle tout en rappelant qu'une évaluation globale de la dite recommandation sera faite dès l'entame de l'année 2025. En outre, le président de la République a

insisté sur la nécessité de définir les orientations diplomatiques cohérentes vis-à-vis des partenaires au regard des enjeux régionaux et mondiaux. « Les diplomates envoyés aux postes à l'étranger devraient être capable de maîtriser tous ses enjeux », a déclaré le Président de la République. Il a invité la ministre des Affaires étrangères à faire le point au prochain Conseil des ministres sur la fréquence d'évaluation de la 12ème Conférence diplomatique tenue à Kinshasa en février 2022.

L'incroyable démission d'une ministre

L'incroyable démission d'une ministre du Gouvernement Suminwa, annoncée mardi 18 juin à Kinshasa, moins d'une semaine après l'investiture du Gouvernement par l'Assemblée nationale, sans avoir pris véritablement ses fonctions, reste inexplicée. Stéphane Mbombo Muamba qui fut ministre déléguée près le Ministère de l'Environnement et Développement durable en charge de l'Économie du Climat a annoncé son départ, dans un courrier officiel, invoquant «des raisons de convenance personnelle», au lendemain d'une mission officielle à Brazzaville où elle avait été représentée le pays et avait été reçue par le président brazza-congolais, Denis Sassou Nguesso.

Avait-elle commis une faute lourde de protocole en effectuant cette mission officielle à l'étranger? S'y était-elle mal comportée pendant cette mission? Ancienne membre du MLC, le Mouvement de Libération du Congo, parti de Jean-Pierre Bemba Gombo qu'elle avait quitté pour se rapprocher du pouvoir, Stéphane Mbombo Muamba était, jusqu'à sa nomination au Gou-



La ministre déléguée Stéphane Mbombo Muamba en Conseil des ministres. DR.

vernement Suminwa, Conseillère au Cabinet du Président de la République en charge de questions du Climat. Sous la direction de Guylain Nyembo Mbwizya, l'ancien DirCab du Président de la République désormais Vice-premier ministre en charge du Plan, Stéphane Mbombo Muamba avait effectué plusieurs missions à l'étranger. Selon diverses sources, la mission de Brazzaville de l'ancienne ministre déléguée près le Ministère de l'Environnement et Développement durable en charge de l'Économie du Climat, n'avait été couverte par aucun document officiel, pas un ordre

de mission, ni du Président de la République dont elle était pourtant l'émissaire auprès du président brazza-congolais, ni de la Première ministre. La mission se serait-elle décidée au sein du Cabinet du Président de la République sans l'aval du

Chef de l'État? Nul doute, que la ministre a été poussée à la démission après une «faute lourde» commise dans le processus de prise de décision de cette mission officielle ou dans son accomplissement puisque peu après la remise de

sa lettre de démission, le cabinet de la Première Ministre a accusé réception de ce courrier et en a pris acte, indiquant que la concernée, «dépourvue désormais de qualité, ne peut plus engager le Gouvernement». ALUNGA MBUWA ■

Feu au-dessus de Goma

C'est un important feu, une flamme qui a été observée vendredi 21 juin vers 18:30' (17:30' à Kinshasa), au sommet du volcan Nyiragongo, provoquant la panique dans la ville de Goma. L'OVG, le Comité de Gestion de l'Observatoire Vulcanologique de Goma et une délégation syndicale se sont réunis samedi 22 juin sur la question. Il est difficile pour le moment de donner l'état réel du volcan. Une commission a été mise en place avec mission de travailler jour et nuit, pendant trois jours, en vue d'évaluer la situation du volcan, d'analyser

toutes les données stockées. Elle va récolter et traiter les données de terrain et cerner l'activité magmatique dans et autour du cratère du volcan afin de produire un rapport à soumettre à qui de droit. Le 22 mai 2021, le volcan Nyiragongo était entré en éruption, détruisant par sa coulée de lave une partie de la ville de Goma, provoquant la fuite des milliers de personnes, causant la mort d'une trentaine de personnes. Dix-sept villages avaient été touchés par la coulée de lave qui avait endommagé à son passage des maisons d'habitations et certaines infrastructures de base.

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international

SINCE 1989

L'IGF s'oriente vers un nouveau cap

Un vent nouveau est-il en train de souffler à l'IGF, l'Inspection Générale des Finances, en ce milieu d'année 2024 avec la mise en place dans le pays des institutions issues des élections du 20 décembre 2023? Même si cela n'est pas officiellement annoncé, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'un esprit nouveau s'installe dans les travées de ce grand service relevant de la présidence de la République qui s'apprête à prendre ses quartiers dans le mini gratte-ciel géant d'une dizaine de niveaux, contigu à ses anciennes installations, que vient d'ériger, sur l'avenue du Haut Commandement, dans la zone militaire de la ville, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Alingete Key, avec l'accord du Président de la République qui devrait certainement l'inaugurer.

Deux fois oublié - à la lecture de l'ordonnance présidentielle et à la présentation des membres du Gouvernement devant la plénière d'investiture de l'équipe gouvernementale Suminwa, le nouveau ministre de la Justice et Garde des Sceaux Constant Mutamba Tungunga n'est pas moins visible dans les médias et les réseaux sociaux depuis la cérémonie de remise et reprise avec sa prédécesseuse Rose Mutombo Kiese bien que ses premières sorties publiques laissent paniquer les observateurs mais dénotent des signes d'engagement à la tâche. Lundi 17 juin, il a reçu, pendant plusieurs heures, dans son cabinet, le Patron de l'Inspection Générale des Finances, Jules Alingete Key. Constant Mutamba Tungunga a aussi reçu le Procureur Général près la Cour



Ci-haut, le mini gratte-ciel géant d'une dizaine d'étages que vient d'ériger, sur l'avenue du Haut Commandement, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Alingete Key (ci-bas). DR.

de Cassation, Firmin Mvonde Mambu. Quel message le Garde des Sceaux a passé à ces deux interlocuteurs ? « Il nous a demandé de faire diligence, en transmettant le plus rapidement possible, tous les rapports de ces trois dernières années ayant établi des faits de corruption et de criminalité financière pour que le ministère de la Justice s'en occupe. Donc, nous allons rapidement, dans les 72 heures, recenser tous les rapports ayant établi des faits de criminalité financière pour les transmettre à l'autorité », a déclaré Jules Alingete Key à la sortie de l'audience.

« Deuxièmement, une série d'audits vient d'être commandée à l'Inspection Générale des Finances, notamment l'audit de tous les fonds mis (sortis du Trésor public) pour l'indemnisation des victimes de Kisangani. Ce travail a déjà commencé aujourd'hui, une équipe d'inspecteurs des Finances est en route pour Kisangani pour essayer de vérifier ce qui a été fait de ces fonds. Il y



a également l'audit des travaux de réhabilitation du Palais de Justice par la société (turque) Milvest et l'autorité veut que nous puissions

mettre à sa disposition tous les éléments : les contrats, les fonds libérés, le niveau d'exécution financière et le niveau d'exécution

physique des travaux», a poursuivi l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service.

MOBILISATION DES RECETTES.

Que va entreprendre le tout nouveau ministre de la Justice ? À entendre les dernières prises de parole du Procureur Général près la Cassation, Firmin Mvonde Mambu, qui s'est adressé par courrier à ses magistrats mais aussi a fait une déclaration publique, appelant à la cessation des antivaleurs parmi ses collaborateurs, citant notamment les actes de corruption, menaçant ceux dans son entourage qui

s'en rendraient coupables, peut-on penser qu'une nouvelle ère s'annonce dans le secteur de la justice ? Jules Alingete Key qui, en cinq ans, depuis qu'il est à la tête de ce service, a plongé dans mille dossiers de corruption dont se sont rendus coupables nombre de personnalités, sans certes faire remplir les prisons de ces redoutables individus, sans avoir réussi à faire retourner dans les caisses du trésor public les fonds détournés, voyant par contre ces personnalités arpenter désormais les Institutions de la République suite à leur puissance, en sait-il assez désor-

mais qu'il lui faut bien plus, à savoir du concret, si l'on veut qu'il prête oreille à ce qu'il entend ?

« La sagesse ne peut venir que de l'expérience », dit-on, et « l'expérience n'est rien d'autre que ce qui permet à l'homme de reconnaître une erreur quand il la recommence ».

Depuis un moment, à l'IGF, les mêmes mots reviennent quand on évoque la lutte contre la corruption.

« L'IGF a joué sa partition » ; « L'IGF a tiré son épingle du jeu ».

L'Inspection Générale des Finances qui vient de rappeler les équipes de sa brigade financière déployées dans les entreprises de l'État, dans les services publics et dans les ministères, semble désormais avoir planté son premier pilier : la priorisation de la mobilisation des recettes publiques. La lutte contre la corruption, est-elle laissée aux cours et tribunaux que le ministre de la Justice annonce pouvoir activer ? Reste le côté humain que nul, dans aucun cas, ne saurait minimiser. S'il n'avait pas été pris en charge par le Chef de l'État lui-même, Jules Alingete aurait connu le pire depuis sa nomination. Que des coups montés ! Que des injures publiques proférées ! Que des accusations gratuites portées ! Certains auraient soupçonné une coalition constituée rangée pour lui faire la peau ! D'où ces deux phrases : « L'IGF a joué sa partition », « L'IGF a tiré son épingle du jeu » ?

D. DADEI ■

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international

SINCE 1989

Les mensonges de Paul Kagame

Lors d'une interview accordée à France 24, la chaîne française d'information en continu via le journaliste Marc Perelman et diffusée le 20 juin, le Président rwandais Paul Kagame déclare : « Nous sommes prêts à nous battre avec le Congo. (...) Nous n'avons peur de rien » ! Il a répété les mots qu'il prononce sans cesse sur les guerres menées au Congo par des rebelles depuis sa frontière, dont celle du M23, à savoir, « les questions de fond », « les causes sous-jacentes », « la raison de ces problèmes ». Les mêmes « raisons » qui ont conduit hier à la création

de l'Afdl, du RCD, du CNDP, etc. À se demander pourquoi le Rwanda s'est toujours trouvé aux côtés de ces rebelles. C'est donc, reprend-il, « le discours de haine, le discours génocidaire, la persécution des Tutsis congolais au Congo en raison de leur identité » et qui seraient aujourd'hui 100.000 réfugiés au Rwanda, trois ou quatre fois plus en Ouganda et ailleurs, dit-il. Puis, « les Tutsis du Congo sont aujourd'hui traités comme les Tutsis du Rwanda en 1994 ». Sur les accusations récentes du Président congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour qui le Rwanda organise « un génocide »

dans le Kivu, Kagame use de son fonds de commerce qui appâte les Occidentaux : « Tshisekedi orchestre le retour d'une idéologie génocidaire visant les Tutsis congolais ». Il parle de « mémoire collective », de « quelque chose qui ne va pas dans sa tête ».

ET LES MINES ? Comment raisonnablement penser que ces propos soient crédibles quand on sait la place réservée, depuis la nuit des temps, à cette communauté ultra minoritaire dans les Institutions publiques au Congo, au sein des Gouvernements ? Le Congo a connu un Directeur de cabinet tutsi du Président Mobu-

tu; le pays a connu un vice-président de la République tutsi sous Kabils fils ; il connaît des ministres de haut rang tutsis, des mandataires publics, des hauts gradés tutsis sous les Kabila et aujourd'hui encore; etc. Est-ce la présence au Congo des FDLR (rebelles hutus rwandais génocidaires) qui bénéficieraient ou bénéficieraient du soutien du Gouvernement congolais ou la soit-disante haine raciale dont souffrent ou souffriraient les Tutsis au Congo qui justifierait la présence des troupes rwandaises au Congo ? Kagame ne répond jamais à toutes les questions qui lui sont posées... Documenté et

cité désormais nommément par les États-Unis, la France, les Nations Unies, etc., pour avoir envoyé ses soldats au Congo en soutien aux rebelles du M23, le Président rwandais Paul Kagame ne répond pas à cette question, expliquant qu'il n'est pas un accusé face à un procureur. En suivant cette interview, en se rappelant les revendications territoriales rwandaises au Congo, en sachant comment le Rwanda vit ou survit du fait du pillage systématique des ressources minières de l'Est du Congo, cas de la cité de Rubaya occupée depuis début mai par le M23, dont la production minière

du coltan, minéral stratégique pour l'industrie électronique, représente 50% de la production du pays, Rubaya qui recèle des gisements de manganèse et d'autres minerais, dont la production est exportée au Rwanda, on se demande comment le mensonge peut se vendre en politique. Sur cette mine, qu'est-ce qu'on apprend ? Voltaire Batundi, président de la société civile de Masisi : « Depuis la prise de la cité de Rubaya par le M23, le prix d'un kilo de coltan est passé de 30 \$US à 70 \$US. Ils sont à Rubaya. Ils sont dans les carrés miniers. Ils ont distribué des bêches. Il y a eu

deux camions qui sont venus avec des bêches pour les donner aux gens afin de creuser. L'exploitation minière se porte bien à Rubaya. Toutes les preuves sont réunies pour dire qu'ils sont venus pour les minerais qui sont ensuite acheminés vers le Rwanda ». Comment ne pas donner raison au Gouvernement congolais qui refuse le faux dialogue auquel Kigali se dit prêt. Plus que jamais, le pays ne doit avoir qu'une chose en tête : prendre le temps de s'organiser, en se dotant d'une puissance militaire, en hommes et en matériel, être en mesure de faire peur. Le Congo en a les moyens. T. MATOTU ■

Une enquête qui désactive Kigali

Les années passent, mais le rituel reste le même. Le 7 avril, trente ans jour pour jour après le déclenchement du génocide contre les Tutsis au Rwanda, le Président rwandais Paul Kagame rallume la flamme du souvenir au Mémorial de Gisozi, où reposent les restes de 250.000 personnes sur les quelque 800.000 hommes, femmes et enfants méthodiquement massacrés en 100 jours, en 1994. Lors du génocide, « c'est la communauté internationale qui nous a tous laissés tomber, que ce soit par mépris ou par lâcheté », lâche quelques heures plus tard Paul Kagame devant un parterre de hautes personnalités étrangères. Il y a là l'ex-président américain démocrate Bill Clinton, l'ex-président français de droite Nicolas Sarkozy, le président de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, de nombreux présidents

africains. Tous comptables de la passivité complice dont ont fait preuve plusieurs pays, au premier rang, la France. Des pays auxquels Paul Kagame ne cesse de réclamer des comptes. Mais le temps paraît changer les choses avec une immense enquête internationale intitulée « Rwanda Classified » publiée le 28 mai, dans le cadre du consortium de journalistes Forbidden Stories. Dix-sept médias ont enquêté sur ce petit pays à la frontière Est du Congo, et sur le régime répressif de son président dont la réélection sur le mode stalinien à la présidence du pays dans quelques jours ne pose aucun problème. Pendant plusieurs mois, 50 journalistes dans 11 pays (France, Grande Bretagne, Allemagne, Belgique, Suisse, etc.) ont travaillé ensemble. Parmi ces médias, Le Monde, Le Soir, Radio France, la Rtb, The Guardian,

Der Spiegel, Die Zeit, Haaretz, Knack, M28 Investigates, NRC, OCCRP, Paper Trail Media, RTS, SVT, ZDF, ZAM, le tout coordonné par Forbidden Stories, un groupe qui poursuit les enquêtes de journalistes tués, ou morts dans des circonstances suspectes. L'enquête a été déclenchée suite à la mort le 18 janvier 2023 de John Williams Ntwali, un journaliste rwandais. Il aurait été percuté par une voiture alors qu'il circulait à moto taxi, à Kigali.

Mais ses proches contestent cette version.

RIEN NE SERA PLUS COMMENT AVANT.

Avant sa mort, John Williams enquêtait sur des sujets sensibles, notamment des soupçons de corruption, de disparitions ou d'arrestations arbitraires. L'enquête de Forbidden Stories se penche sur la face cachée du régime rwandais, qui n'hésite pas à menacer et faire taire ses opposants. Des titres et des images qui pleuvent

et désactivent dans le monde le régime de Kigali incroyablement vanté : « Rwanda Classified, au cœur de l'engrenage répressif du régime de Paul Kagame » ; « Au Rwanda, enquête sur les dérives du régime de Paul Kagame, l'autocrate qui fascine l'Occident » ; « Rwanda Classified, Investigation : l'ingénierie rwandaise en Belgique » ; « Rwanda : un consortium international de journalistes d'investigation a mené une grande enquête » ; « Rwanda classified :

une grande enquête sur la face cachée du régime de Paul Kagame » ; « « Rwanda Classified » : Paul Kagame, le maître de Kigali, est aussi un héritier du passé ; l'homme fort de Kigali est au cœur des révélations « Rwanda Classified ». Mais il s'appuie aussi sur le passé du « grand Rwanda », estimant que cela l'autorise à piller les territoires voisins qui, jadis, lui appartenaient » ; « Le Rwanda est-il un État voyou qui emploie des méthodes violentes contre toutes les voix dissi-

dentés ? » Si le stratège rwandais en com' qui n'a jamais manqué de dispositif de soutien à l'extérieur a vu un collectif de 39 personnalités diffuser le 4 juin un texte sous le titre « Rwanda Classified », une faillite journalistique ? », estime que « le dossier sur le Rwanda publié par le collectif de médias Forbidden Stories est l'archétype de ce qu'il ne faut pas faire », il reste que rien ne sera plus jamais comme avant pour Paul Kagame. ALUNGA MBUWA ■

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

Le nouveau ministre du Portefeuille reçoit les dirigeants de la RVA-SA

I attend de rafraîchir ses bureaux de l'immeuble voisin de l'hôtel Hilton Kinshasa, avenue Wagania.

Mais le tout nouveau ministre du Portefeuille Jean-Lucien Bussa Tongba n'a pas attendu la fin de ces travaux pour se mettre au travail. Dès le jour d'après la remise et reprise avec sa prédécesseure, la ministre d'État Adèle Kayinda Mayinda organisée le jeudi 13 juin, Jean-Lucien Bussa Tongba a fait défiler les mandataires de l'État de son secteur qu'il a reçus dans une salle du Hilton Kinshasa négociée, le temps que les travaux dans son cabinet prennent fin. Le ministre du Portefeuille qui a déclaré en prenant ses fonctions que « l'une de ses priorités à la tête de ce ministère sera d'assurer et de surveiller activement la performance des entreprises du portefeuille afin qu'elles atteignent leurs objectifs et fonctionnent de manière encore plus efficace », ajoutant que « les contrats de performance, les rapports réguliers, les visites et audits sur site seront son cheval de bataille », a reçu mercredi 19 juin les mandataires public, Administrateurs, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, conduits par le Président du Conseil d'Administration, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

LA RVA-SA S'EST RELEVÉE.

Celui-ci, en prenant la parole, a solennellement félicité le ministre pour sa « reconduction dans un Gouvernement de la République », soulignant que le nouveau ministre du Portefeuille qu'il connaît et dont les chemins se sont souvent croisés avec les siens, « signe de convictions partagées », est à son « cinquième Premier Ministre, un record que très peu d'hommes politiques ont réalisé », ajoutant qu'il n'en est certainement pas à son dernier tour, invoquant « Dieu, ce Maître des Temps et des Circonstances », voyant dans cette exceptionnelle longévité dans les affaires de l'État un « signe de compétence avérée, de loyauté envers les Institutions de la République, de capacité à travailler pour l'État ».



Après la réunion avec le ministre du Portefeuille, le Conseil d'Administration de la RVA-SA face aux médias. DR.



Tryphon Kin-kiey Mulumba qui voit « une chance extraordinaire » dans l'arrivée au Portefeuille de l'État de cet économiste qui fut, dans une autre vie, chef de département administratif et financier au cabinet du Président Mobutu, puis assistant du professeur Félix Vunduawe te Pemako, Directeur de cabinet de Mobutu, a relevé les immenses défis que représentent les sociétés de l'État autrefois qualifiées de « canards boiteux ». Si, dans le passé, la RVA-

SA a connu des années de crise, situation qui se poursuit encore certes, en 2023, la société s'est relevée, « un tant soit peu ». En vertu de l'article 137 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt Économique, les états financiers de synthèse de la RVA-SA notés par le Conseil d'Administration, selon le procès-verbal n°05/TKKM/2024 de la réunion du Conseil d'Administration tenue

le lundi 22 et le mercredi 24 avril 2024, sont, pour l'exercice 2023, les suivants, a présenté le Président du Conseil d'Administration :

- 1. Les pieds du bilan se chiffrent à 6.568.931.671.518,90 CDF contre CDF 5.794.810.382.952,90 en 2022, soit une augmentation de 13,35% ;
- 2. Le chiffre d'affaires s'élève à CDF 306.761.855.661,16 contre CDF 217.072.309.176,63 en 2022 ;

■ 3. L'activité déployée par la RVA-SA rentable au regard de son excédent brut d'exploitation qui est positif et en augmentation par rapport à 2022: CDF 66.088.940.411,90 contre CDF 33.777.929.661,39.

UN SÉMINAIRE EN PERSPECTIVE.

Face à cette remontée, diverses explications sont retenues : reprise du secteur avec la fin de la pandémie du Covid-19, accroissement de la redevance survol avec la déviation des vols sur l'espace aérien national, installation de balisage dans certains aéroports, etc. Dans son adresse, Tryphon Kin-kiey Mulumba a fait état d'un courrier qu'un ancien Directeur Général de la RVA-SA avait adressé à la tutelle administrative se plaignant de deux Administrateurs passifs accusés « d'usurpation des compétences », accusations que l'ancienne ministre d'État avait récusées avec force. Face à des incompréhensions récurrentes attribuées à des « forces de statu quo érigées », le président du Conseil d'Administration va appeler le Conseil Supérieur du Portefeuille à organiser un « séminaire de formation, d'information, de présentation des compétences sous le parrainage du ministre du Portefeuille avec la participation du Secrétaire général du ministère du Travail ». Tryphon Kin-kiey Mulumba a déclaré

que les décisions du Conseil d'Administration « souffrent d'absence d'application alors que les textes régissant l'entreprise sont stricts », citant l'article 42 du Règlement Intérieur de la RVA-SA : « les décisions du Conseil d'Administration sont exécutées par le Directeur Général dès leur notification par le Président du Conseil d'Administration ». Il a déclaré que « le Conseil d'Administration qui est l'organe de décision n'est pas l'organe d'exécution », regrettant l'existence d'un système de désinformation chronique, une manipulation rarement observée ailleurs facilitée par une quasi absence d'un système d'information interne officiel. Tryphon Kin-kiey Mulumba a noté que la RVA-SA ne dispose pas d'un « cadre de travail requis », « la société doit se doter d'immeubles dont un centre médical, ses infrastructures et son matériel en déliquescence demandent à être restaurés, modernisés dans la suite des recommandations de SEM le Président de la République ». En appelant à « la confiance, à la collaboration, à la transparence, à la complémentarité, pour conduire, développer, pérenniser la Société », il a indiqué que la RVA-SA a besoin de l'État Propriétaire Unique pour rétablir un climat de paix susceptible d'engager le chemin de l'avancement de la Société ».

D. DADEI ■

Le second tour de Daniel Mukoko Samba

S'il est croyant catholique fanatique ou kimbanguiste affidé comme nombre d'originaires du Kongo Central, Daniel Mukoko Samba doit s'être agenouillé plusieurs minutes voire plusieurs heures dans son salon ou dans sa chambre avec les siens pour rendre grâce à Dieu, ce maître des Temps et des Circonstances quand il a entendu mercredi 29 mai au petit matin ses noms et prénom cités à la télé par Tina Salama, la porte-parole du Président de la République, comme membre du Gouvernement et Vice-Premier ministre en charge de l'Économie après de longues heures d'attente, des conciliabules, des arbitrages et des prolongements qui n'en finissaient pas.

Tout le pays pouvait voir la joie, l'allégresse, la volupté qui couvraient ce mardi 11 juin le visage du tout nouveau ministre de l'Économie avec titre de Vice-Premier ministre à la plénière d'investiture par l'Assemblée nationale du Gouvernement du IIème mandat du Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dirigé par Mme Judith Suminwa Tuluka tout comme le regard et le sourire que ne cessait de lui porter la Première ministre, cheffe du Gouvernement lors de cette investiture lorsqu'une phrase entendue dans la salle provoquait une réaction du public. Assis derrière sur la rangée après le fauteuil de la Première ministre, selon le protocole d'État, ces gestes de la Cheffe du Gouvernement à l'égard de son Vice-premier ministre



Le nouveau Vice-Premier ministre en charge de l'Économie Daniel Mukoko Samba bien assis dans la nouvelle équipe gouvernementale. DR.

de l'Économie en disaient long sur la proximité qui lie les deux personnalités et le rôle que Daniel Mukoko Samba a joué ou va jouer dans la suite de l'action gouvernementale. S'il est vrai que Suminwa est originaire de Kimpese, Mukoko est de Mbanza-Ngungu, 55 kms plus loin. Dix ans après avoir été ministre du Budget avec titre de Vice-premier ministre dans le Gouvernement Matata I (ordonnance nr 12/004 du 28 avril 2012, portant nomination des vice-premiers ministres, des ministres, d'un ministre délégué et des vice-ministres), incroyablement poussé hors du Gouvernement trente mois plus tard, le 7 novembre 2014, remplacé par Modeste Bahati Lukwebo, Mukoko Samba n'avait passé aucun moment d'entente pacifique avec le Premier ministre Matata.

QUI A FAIT LA DÉCISION ?

Les deux hommes eurent en public des poussées de fièvre dans la conduite des affaires de l'État, dans le processus de prise des décisions dans la création d'entreprises publiques guère prévues au budget, lors des réunions des groupes de travail interministériels institués par le Premier ministre et transformés en Conseil des ministres. Augustin

Matata Ponyo Mapon exerçait d'énormes pouvoirs. Le président Joseph Kabila Kabanga ne présidait presque pas les réunions du Conseil des ministres. Il avait laissé les mains libres à son premier ministre pour agir. Matata en profita pour évincer celui dont la tête ne lui plaisait pas ou qui lui faisait ombrage. Nommé plus tard Administrateur Directeur Général de l'Onatra (l'actuelle Sctp), l'ancien Vice-premier ministre se voit retirer peu après la confiance (cinq voix pour, une contre, une abstention) le 26 octobre 2018 par le Conseil d'Administration de cette grande firme des transports et ports alors sous la férule d'une puissante dame katangaise Vicky Katumwa. Diverses accusations s'étaient déversées (surendettement de l'entreprise évalué à 30 millions de \$US auprès d'une banque commerciale, mauvaise gestion, 16 mois d'arriérés de salaires du personnel, signature des contrats léonins, arrestations de hauts cadres du département des Finances, etc.). Qui avait porté ces coups contre ce Professeur d'Économie (master en Économie à l'Université de Kinshasa et à l'Université d'Oita, Japon; doctorat en Développement urbain et régional de l'Université de Tsukuba, Japon)?



Un homme qui, aussitôt revenu du Japon, avait pris ses marques dans le cabinet du Premier ministre Adolphe Muzito comme Directeur de cabinet adjoint tout en prestant des services au PNUD, le Programme des Nations unies pour le Développement que deux audits externes viendront mettre hors cause ! Mais le ministère du Budget ne l'avait pas perdu de vue malgré ces crises avec son premier ministre. Mukoko avait eu à ce cabinet notamment deux collaborateurs. Une conseillère et un directeur de cabinet. Ministre d'État en charge du Plan du Gouvernement Sama Lokonde, celle qui fut sa conseillère est nommée le 1er avril 2024, Première ministre et Cheffe du Gouvernement, dix ans après son passage au cabinet Mukoko. Judith Suminwa Tuluka n'a rien oublié ! Quand des années après qu'il a quitté le Parti Lumumbiste Unifié, PALU qui lui avait ouvert les portes du cabinet de Muzito, Mukoko Samba crée son parti politique Union

Congolaise, UCO en sigle, il adhère au regroupement Alliance pour l'Unité Nationale, AUN, du questeur de la Commission Électorale Nationale Indépendante Agée Aje Matembo Toto, est élu en 2024 député national dans la circonscription de Mbanza Ngungu, dans le Kongo Central. Lors d'une cérémonie au Cercle Elais à la veille des conciliabules politiques, l'AUN avec Mukoko Samba et d'autres députés intègrent la plate-forme PEP-AAAP de Tony Kanku Shiku qui devient la troisième voire la deuxième force à l'Assemblée nationale. Tony Kanku Shiku et la PEP-AAAP ont-ils renvoyé Mukoko Samba au Gouvernement ou Suminwa a-t-elle jeté elle-même son dévolu sur son ancien mentor dans la rédaction d'une ordonnance fortement disputée dévoilée aux petites heures de mercredi 29 mai ? Le nom de Mukoko Samba avait-il figuré parmi d'autres sur la liste présentée par PEP-AAAP ? Il reste que le choix et l'ultime arbitrage

des listes relèvent de la discrétion de la plus haute Autorité du pays, à savoir, le Président de la République en notant que la Cheffe du Gouvernement dispose d'un quota et nul ne comprendrait qu'elle n'ait pas eu en tête le nom d'une personne qui, dans une autre vie, avait joué un rôle dans sa manifestation publique. Certes, Mukoko avait mille autres entrées au Palais de la Nation et à la Cité de l'Union Africaine susceptibles de précipiter son second tour aux affaires. Une ordonnance présidentielle du 31 octobre 2020 l'avait rapproché du Président de la République comme membre d'un Panel chargé d'accompagner en 2021 le Chef de l'État à la présidence en exercice de l'UA, l'Union Africaine. Un panel alors coordonné par le professeur de Droit International à l'Unikin Alphonse Ntumba Luaba et dont des membres furent des professeurs d'Université, la physicienne Raïssa Malu nommée avec Mukoko le même 29 mai ministre d'État en charge de l'Éducation nationale et de la Nouvelle citoyenneté, l'historien Isidore Ndaywel è Nziem, responsable du CLC, le Comité laïc de Coordination proche des évêques catholiques, le sociologue et anthropologue Ngokweb Ndolamb, nommé en novembre 2022 ambassadeur à Londres, mais aussi une militante engagée aux côtés des femmes victimes de violences sexuelles, Julienne Lusenge.

L'HOMME QUI A BIEN SEMÉ.

Ceux qui connaissent Félix Tshisekedi disent qu'il n'oublie pas une promesse faite ou un service rendu même des années après bien que cela finisse parfois par lasser certains. Mukoko avait-il marqué le Président de la République lors de la pré-

sidence de l'Union Africaine ? Au ministère du Budget, l'ancien Vice-premier ministre avait un autre arbre planté qui a donné du fruit. C'est l'homme qui fut son Directeur de cabinet devenu plus tard Directeur Général de l'ANAPI, l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, un établissement public à caractère technique. S'il avait quitté le ministère du Budget, Mukoko avait légué à Anthony Nkinzo Kamole, au titre de l'ANAPI, l'énorme immeuble du boulevard du 30 juin qui abritait ses bureaux. Ce natif de la ville de Bukavu fut Human Resources Business Partners de Nestlé Congo Sprl et Tax & Legal Manager à PricewaterhouseCoopers RDC. À l'ANAPI, Nkinzo avait souvent été membre de la suite présidentielle à l'étranger. Il y a vendu l'image du pays à nombre de sommets mondiaux. Avait-il marqué le Président lors de ces forums ? Jeudi 13 juin, une ordonnance présidentielle lue à la télévision par Tina Salama place à la tête du Cabinet du Président de la République ce licencié en Droit de l'Université de Kinshasa, qui a aussi fait des études de Management général avancé de l'Université HEC Paris. Il a remplacé Guylain Nyembo Mbwizya nommé Vice-premier ministre en charge du Plan. Une garde haute sécurité autour du nouveau VPM qui relève du casting et fait honneur à celui qui, un jour, connut l'odeur de la méchanceté humaine et de l'opprobre et dont le titre du dernier ouvrage paru « Guérir le Congo du mal zaïrois » (France, éd. Academia, collection Espace Afrique, juillet 2021, 372 pages, 38 €) dit long sur sa perception de la scène congolaise.

T. MATOTU ■

Le Programme d'Actions du Gouvernement Suminwa Tuluka

Le discours d'investiture en intégralité

Avec raison, on avait pu s'interroger sur le pourquoi du Programme d'Actions de la Première ministre Judith Suminwa Tuluka commençait par le pilier emploi et pouvoir d'achat - «créer plus d'emplois, protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages» - et non la sécurité des populations, la défense, de la Patrie, dans un pays en guerre. En prenant la parole mardi 11 juin 2024 comme deuxième intervenant après l'Udps, lors du débat avant le vote et l'investiture de l'équipe gouvernementale intervenue mercredi 12 juin au petit matin, l'opposant Christian Mwando Nsimba Kabulo qui fut ministre du Plan dans le gouvernement Sama Lukonde Kyenge au titre du parti Ensemble de Moïse Katumbi Chapwe et, depuis mars, président du groupe d'opposition Ensemble à l'Assemblée nationale, n'avait pas tort en se posant cette question dès l'entame et le président de l'Assemblée nationale, maître de céans, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, a eu à son égard avec pertinence des mots justes. Qu'importe ! Après une centaine de questions et commentaires des députés, la majorité écrasante a parlé. Sur 405 députés présents à la plénière, 397 ont voté pour, 6 se sont abstenus. Les Députés ont donné un go head franc à Mme Suminwa qui, en prenant la parole pour présenter son programme d'investiture à la plénière - « le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 » -, a vanté, dès ses premiers mots, « le champion africain de la masculinité positive », le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui lui a confié une « lourde responsabilité » mais elle a promis son engagement, « avec détermination et responsabilité, à servir notre pays et chacun de ses citoyens sans distinction ». Ci-après en intégralité dans Le Soft International et nulle part ailleurs.

C'est avec une immense fierté et une profonde humilité que je



La Première Ministre, Cheffe du Gouvernement de la IIème mandature Félix Tshisekedi lors de son discours-programme pour son investiture le 11 juin 2024. DR.

m'adresse, aujourd'hui, à votre auguste Assemblée, conformément aux dispositions de l'article 90 de notre Constitution, pour solliciter solennellement la confiance des honorables représentants du peuple, sur le programme d'actions du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, que j'ai l'honneur de diriger. Je tiens de prime abord, à exprimer ma plus vive gratitude et à rendre un hommage appuyé à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, champion africain de la masculinité positive, pour la confiance qu'il m'a accordée en me confiant cette lourde responsabilité. En accédant à cette fonction, je suis pleinement conscient de l'importance historique de ce moment et de la symbolique de cette nomination pour la Nation congolaise. Je ressens à la fois le poids de la responsabilité qui m'incombe ainsi qu'une immense fierté à l'idée de représenter au sein de la République, l'aboutissement des efforts de tous les Congolais et de toutes les Congolaises tendant à briser

le fameux « plafond de verre » pour produire l'égalité, par la concrétisation du principe de la parité homme-femme dans tous les domaines de la vie de notre société. Je salue donc, la lutte menée par tous les Congolais et toutes les Congolaises pour que l'égalité des genres ne soit pas simplement un concept abstrait, mais une réalité vécue au quotidien par des millions de femmes à travers le pays. Aujourd'hui et chaque jour qui passe, je ne cesserai de rendre un vibrant hommage à toutes ces femmes congolaises, de Kimpa Vita à Anuarite Nengapeta, de Sophie Kanza à toutes celles qui, dans l'anonymat, ont marqué l'histoire de notre pays par leur courage, leur détermination et leur engagement en faveur de la justice, de l'égalité et des droits des femmes. Elles sont des exemples inspirants de résilience et de lutte pour un avenir meilleur en République Démocratique du Congo. C'est dans le prolongement de leur combat que je m'engage, avec détermination et responsabilité, à servir notre pays et chacun de ses citoyens sans

distinction, pour promouvoir cette vision d'égalité et d'inclusion dans tous les domaines de notre société. Le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 servira de base pour la programmation des activités des ministères, des structures et des agences, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'État au cours de la période indiquée. La vision politique du Programme d'Actions de votre Gouvernement se situe dans le prolongement de la maxime devenue populaire «le Peuple d'abord», car l'ensemble de l'action gouvernementale vise d'abord l'intérêt du Peuple congolais. Ainsi, durant ce second quinquennat, l'action gouvernementale continuera à mettre l'accent sur l'Homme qui doit être considéré à la fois comme la ressource principale, le principal moteur du développement et le destinataire du fruit de ce progrès. La matérialisation de cette vision qui place le citoyen congolais au centre de toute l'action politique et gouvernementale de ce second mandat se traduit par les quatre (4) principes di-

recteurs qui guideront l'action du Gouvernement, à savoir :

- 1. La réhabilitation du citoyen congolais dans la plénitude de sa dignité et du sentiment de fierté nationale ;
- 2. La promotion du dialogue, comme instrument clé pour la consolidation de la cohésion nationale et de la participation citoyenne ;
- 3. La réussite de la transition de la RDC vers une société à haute intensité technologique, car la modernisation de la société congolaise est fondamentalement un processus d'intégration de la RDC à la communauté internationale ;
- 4. L'allocation des ressources publiques avec efficacité et équité.

Le Programme d'Actions de votre Gouvernement tire principalement sa source de plusieurs documents nationaux de planification stratégique et du Programme électoral du Président de la République 2024-2028 intitulé «Allons-y» Unité, Sécurité, Prospérité. Avant tout, il y a la Vision de développement à l'horizon 2050 comme référentiel stratégique à long terme qui vise à construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire en vue de vaincre la pauvreté. Ensuite, le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 s'est également inspiré des résultats des travaux préparatoires de l'élaboration du Plan National stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 en cours de finalisation par le Gouvernement. Par cette approche, le Programme d'Actions du Gouvernement sera en cohérence avec le cadre de référence qu'est le PNSD. C'est ainsi que le Gouvernement s'attellera, dès l'investiture, à le faire valider. Dans cette même optique de convergence programmatique, la planification et la mise en œuvre des actions, projets et réformes du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 ont été conçues dans une approche d'alignement avec les différents documents de stratégies nationales et/ou sectorielles, et avec les outils de planification opérationnelle formulés par les ministères sectoriels et adoptés en Conseil des ministres. Par ailleurs, le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 s'inscrit aussi bien dans la poursuite que dans le renforcement des interventions du quinquennat 2019-2023. Comme l'a, d'ailleurs, souligné le Chef de l'État lui-

(Suite en page 9).

Suminwa entend réhabiliter le citoyen congolais dans la plénitude de sa dignité

(Suite de la page 8).

même, il est question « d'aller jusqu'au bout de ce que nous avons si bien commencé ». Ainsi, le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 s'inscrit dans la continuité des réformes, projets et actions qui ont commencé à produire des résultats à l'instar du PDL 145T.

Sur le plan politique, le Programme d'Actions de votre Gouvernement se fonde sur le Programme électoral du Président de la République 2024-2028. Celui-ci est, dans son essence, la matérialisation de la vision politique du Président de la République.

En effet, dans son discours d'investiture du 20 janvier 2024, le Président de la République avait rappelé les six engagements majeurs qui forment le contrat qu'il a conclu avec le peuple congolais pour son second mandat. Pour rappel, les promesses électorales du Président de la République, qui sont en même temps les engagements majeurs de ce Programme d'Actions de votre Gouvernement pour le quinquennat 2024-2028, se présentent de la manière suivante:

■ 1. Créer plus d'emplois pour absorber les dizaines de milliers de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année et réduire le niveau de sous-emploi;

■ 2. Protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais contre les aléas des prix à l'importation et les variations du taux de change afin de leur garantir une qualité de vie stable et digne ;

■ 3. Mieux protéger le citoyen congolais afin que la République Démocratique du Congo se rapproche de son destin d'havre de paix pour le bénéfice de l'ensemble de la région d'Afrique centrale et des Grands Lacs ;

■ 4. Construire une économie plus diversifiée et plus compétitive ;

■ 5. Assurer plus d'accès aux services de base en vue d'éliminer progressivement les disparités géographiques entre milieux urbain et rural, entre provinces, entre grandes et petites villes en ce qui concerne l'offre des services sociaux ; et,

■ 6. Renforcer l'efficacité des services publics.

Pour finir, le Programme d'Actions de votre Gouvernement s'est également inspiré des propositions contenues dans les différents mémorandums qui m'ont été remis lors des consultations que j'avais organisées à l'Hôtel du Gouvernement avec les regroupements des partis politiques de la Majorité Présidentielle, les Caucuses des députés, les Organisations de la Société Civile et du Patronat. Il prend également en compte l'évolution récente de la situation économique et sociale, la conjoncture régionale et internationale ainsi que les engagements internationaux de développement auxquels la RDC a souscrit.

À ce jour, la République Démocratique du Congo est

confrontée à des défis et à des contraintes structurelles majeures qui entravent sa souveraineté, son économie et son développement, lesquels doivent être surmontés pour favoriser l'émergence économique du pays.

Sur le plan sécuritaire, notre pays est confronté à une situation précaire qui demande une action urgente, notamment dans le Nord Kivu où l'armée rwandaise, sous le couvert du mouvement rebelle M23, continue de fragiliser le tissu socio-économique en occupant des parties des territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo. La présence de groupes armés étrangers et locaux en Ituri, au Sud-Kivu, au Maniema et au Tanganyika a encore exacerbé l'insécurité et perturbé la coexistence pacifique de la population congolaise.

Dans d'autres parties du pays, notamment le Mai-Ndombe, la Tshopo, le Maniema, l'espace du Grand Kasai et l'espace du Grand Katanga, il persiste encore des conflits intercommunautaires. De même, dans plusieurs grandes villes de la République, la criminalité urbaine, dénommée «Kuluna», continue à insécuriser les paisibles citoyens.

Sur le plan macro-économique, malgré les pressions externes et les problèmes de sécurité, l'économie congolaise a affiché des performances satisfaisantes.

La croissance économique soutenue est essentiellement tirée par le secteur extractif exacerbant la vulnérabilité de l'économie congolaise.

De même, l'évolution des niveaux des prix de biens est dominée par la persistance des pressions inflationnistes d'origine externe.

Dans l'entre-temps, les réserves internationales se sont établies à USD 5 milliards au 28 décembre 2023, équivalant à 2,8 mois d'importations des biens et services. En revanche, le marché de change est étroit et souvent en tension avec des dépréciations monétaires persistantes.

En ce qui concerne le volet social, le premier mandat du Chef de l'État a été marqué par des efforts importants dans les secteurs de la santé et de l'éducation, notamment avec la mise en place progressive de la Couverture Santé universelle et la gratuité de l'enseignement de base.

La gratuité de la maternité est effective dans la ville Province de Kinshasa et se met en place progressivement dans les autres provinces.

La gratuité de l'enseignement de base est devenue opérationnelle depuis septembre 2019, avec des résultats probants. Des efforts seront faits pour pérenniser cette réforme phare du premier quinquennat en mettant l'accent sur la construction, la réhabilitation et l'équipement des écoles ainsi que la formation des enseignants.

De la même manière, des efforts importants ont été engagés dans la desserte d'eau

et d'électricité pour résorber les perturbations dans leur distribution. Mais, la vétusté des équipements de production et de distribution, la faiblesse de gestion, le volume des créances sur l'État et le faible taux d'investissements dans ces secteurs limitent la capacité du pays à faire face aux besoins de la population.

Par ailleurs, les conflits armés récurrents dans certaines régions du pays interrompent les chaînes d'approvisionnement et entravent l'accès aux terres agricoles et aux marchés. À cela s'ajoutent la pauvreté et les inégalités, les conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse, les inondations, les érosions, qui accentuent la pauvreté et contribuent à l'insécurité alimentaire des populations et à la malnutrition infantile.

La formulation des actions, projets et réformes de ce Programme s'est fondée sur une analyse exhaustive de ces défis et de ces contraintes structurelles majeures qui entravent l'économie et le développement de la République Démocratique du Congo, lesquelles contraintes doivent être surmontées pour favoriser l'émergence économique du pays.

Et donc, pour surmonter ces obstacles, la RDC doit adopter des politiques économiques solides, favoriser la diversification économique, renforcer ses institutions et lutter efficacement contre la corruption afin d'assurer une croissance inclusive et durable. Ces réformes nécessitent une approche intégrée impliquant le gouvernement, les partenaires internationaux, le secteur privé et la société civile pour garantir des progrès durables, en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Compte tenu de l'ampleur de ces contraintes structurelles, le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 traduit la ferme volonté du Gouvernement congolais d'atteindre un double objectif, à savoir:

- Consolider les acquis du premier mandat en vue de parachever l'avènement d'un Congo plus uni, mieux sécurisé, avant-gardiste à la souveraineté affirmée et plus prospère; et,

- Poser définitivement les jalons d'un Congo émergent dans lequel l'autorité de l'État est consolidée, la solidarité renforcée et les villes connectées pour le meilleur.

Pour atteindre ces objectifs, le Programme d'Actions de votre Gouvernement définit ses grandes orientations, objectifs, axes d'intervention et actions prioritaires en vue de guider ses décisions stratégiques et opérationnelles.

Ce Cadre d'orientation stratégique est structuré en six piliers (6) :

■ I. Construire une économie diversifiée et compétitive pour créer plus d'emplois et protéger le pouvoir d'achat des ménages ;

■ II. Protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens ;

■ III. Aménager le territoire

national en vue d'une connectivité maximale ;

■ IV. Garantir l'accès aux services sociaux de base ;

■ V. Renforcer les capacités du Congolais pour participer à la construction du pays.

■ VI. Gérer durablement et de manière responsable l'écosystème de la RDC face aux changements climatiques.

Ces six piliers permettront, par leurs synergies et leurs effets complémentaires et cumulatifs, d'accélérer le développement économique et social de la R-dCongo. Ces piliers se déclinent en 52 axes stratégiques qui correspondent aux différents domaines d'intervention. À leur tour, les 52 axes stratégiques se déclinent en 326 actions, projets et réformes qui seront respectivement mis en œuvre par les ministères sectoriels. Certaines de ces actions constituent des exigences immédiates, et d'autres relèvent de la nécessité de transformer structurellement notre société ainsi que notre économie.

Permettez-moi maintenant d'attirer l'attention de votre auguste Assemblée sur ce que votre Gouvernement entend réaliser pour les 5 prochaines années en vue de matérialiser notre ambition de bâtir un État plus uni et mieux sécurisé, une économie plus diversifiée et compétitive et une société plus juste pour un développement durable.

Le premier pilier de ce Programme a pour objectif de créer plus d'emplois et protéger le pouvoir d'achat des ménages. Il regroupe en lui-même les deux premiers engagements électoraux du Président de la République : «plus d'emplois» et «plus de pouvoir d'achat». En effet, les efforts de stabilisation du cadre macro-économique du pays déployés durant le premier quinquennat n'ont pas suffisamment facilité la création d'emplois, ni garanti la protection du pouvoir d'achat face à une démographie galopante.

Dans le même temps, les fruits de la croissance économique et tous les efforts de redistribution ont été réduits par de faibles revenus, l'envolée des prix mondiaux et la dépréciation de la monnaie nationale. C'est compte tenu de ce constat que le Gouvernement que je dirige a fait le choix de mettre en œuvre une politique claire de lutte contre la cherté de la vie visant à atténuer les effets des chocs internes et externes sur les prix intérieurs, tels que les chocs sur le coût d'importation des biens, sur l'offre des biens alimentaires et sur le coût de l'énergie observés à la suite notamment de la guerre russo-ukrainienne, ainsi que les chocs liés à la situation sécuritaire du pays.

Pour atteindre les objectifs de ce pilier, l'action gouvernementale s'articule autour de deux volets : la stabilisation du cadre macro-économique d'une part et la poursuite de la transformation structurelle de notre économie, d'autre part. S'agissant de la stabilisation du cadre macro-économique, le

Gouvernement entend mobiliser ses partenaires financiers et orienter son action économique pour mettre le pays dans une trajectoire émergente et mieux redistribuer les fruits de la croissance économique. Pour ce faire, le Programme économique du Gouvernement mettra en œuvre, à court terme, des mesures d'atténuation pour stabiliser le cadre macro-économique et réduire le coût de la vie, et celles d'augmentation des revenus, tant des travailleurs dans le secteur public que privé.

Ce volet se décline en trois axes stratégiques d'intervention à savoir :

► L'amélioration de la gestion des Finances publiques dans une perspective de plus de transparence, plus d'efficacité et plus de redevabilité ;

► Le renforcement des instruments monétaires et de change et développement du système financier national ;

► La poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles macro-économiques pour stimuler l'investissement privé et améliorer le mécanisme de régulation des prix des produits alimentaires de grande consommation et des produits pétroliers.

Une des importantes réformes dans le secteur financier et économique concerne la libéralisation du secteur des assurances.

En effet, au cours des 5 dernières années, le secteur a pu produire des résultats probants et encourageants, en faisant passer notre marché de usd 70 millions en 2018 à plus de usd 320 millions à fin 2023.

En vue de permettre à ce secteur de jouer pleinement son rôle de placeur institutionnel dans le financement de notre économie, dans la protection des investissements et l'amélioration du climat des affaires ainsi que la protection sociale de nos compatriotes et de leurs patrimoines, votre Gouvernement travaillera activement dans ce secteur, notamment en accompagnant l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) dans ses missions.

Le volet de la transformation structurelle de l'économie vise la diversification de l'économie tout en relevant le défi de la dépendance excessive vis-à-vis des ressources naturelles qui nécessite une approche holistique.

En effet, les ressources publiques, dominées actuellement par le secteur minier, seront orientées vers les secteurs agricole, industriel et touristique, tirant parti de la riche biodiversité du pays.

La revanche du sol congolais sur le sous-sol est une nécessité pour permettre à l'économie congolaise de se hisser au rang des nations à revenu intermédiaire et résilientes face aux diverses formes de volatilités. Investir dans l'agriculture moderne et durable créera des emplois, réduira la pauvreté et stimulera la croissance écono-

(Suite en page 10).

Le Programme Suminwa a en tête de créer 2,6 millions d'emplois au Congo

(Suite de la page 9).

mique. Parallèlement, l'industrialisation, la transformation locale et le développement du tourisme seront encouragés et favoriseront une croissance économique plus équilibrée et résiliente, réduisant ainsi la vulnérabilité aux fluctuations des prix des matières premières.

Ce volet s'articulera autour des 4 axes stratégiques bâtis sur un ensemble d'actions, projets, programmes ou réformes qui sont regroupés suivant une logique des thématiques sectorielles.

Le premier axe est orienté vers la modernisation et le développement des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Le deuxième concerne le renforcement des liens commerciaux avec les partenaires régionaux et internationaux. Et enfin, le troisième vise la création et le développement des petites et moyennes entreprises à travers des politiques de soutien et des programmes d'accompagnement. En effet, les très petites unités de production informelles qui se dénombrent en millions à travers le pays sont des viviers d'emplois à qui il manque des espaces de travail fonctionnels et connectés aux réseaux des infrastructures de base, l'accès au crédit, un environnement d'affaires libéré des entraves d'une bureaucratie peu efficace, des travailleurs qualifiés, et des débouchés commerciaux sûrs.

Notre Gouvernement envisage **ainsi de créer 2,6 millions d'emplois par ce programme**. Placé sous la coordination des ministères de l'Économie nationale et de l'Industrie et PME, ce programme consistera, en partenariat avec le secteur privé, à regrouper dans les villes de plus de 1 million d'habitants, en commençant par Kinshasa, Lubumbashi, et Kisangani, les corps de métiers qui travaillent aujourd'hui en plein air, sans accès au crédit ou à toute autre forme d'appui de la part de l'État, pour leur faire bénéficier des avantages susceptibles d'accélérer leur formalisation. Le quatrième axe stratégique de ce volet concerne le développement d'un secteur industriel compétitif et diversifié. Dans le but de bâtir une économie diversifiée et compétitive, votre Gouvernement poursuivra les efforts annoncés dans le Document de la Politique et des Stratégies Industrielles (DPSI) 2019-2023. Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) qui en est le bras opérationnel a identifié six zones industrielles et leurs orientations de développement sur la base des avantages comparatifs. Le Gouvernement veillera à lancer les projets censés déclencher le développement industriel dans ces zones. Il s'agit essentiellement des projets :

■ d'électrification (grands barrages hydroélectriques dont le Grand Inga, énergie solaire,



Mme Judith Suminwa Tuluka dans son Grand Oral à l'Assemblée nationale lors de son discours d'investiture. DR.

centrales thermiques),
■ de transport (port de Banana, chemin de fer Banana- Kinshasa, principales routes nationales, connexions ferroviaires), et
■ de communication (dorsales à fibre optique).

Le cinquième axe stratégique de ce volet regroupe l'ensemble des actions qui concourent à la gestion durable des ressources naturelles du pays et à la maximisation des retombées socio-économiques du secteur extractif.

En effet, au cours des cinq dernières années, le secteur a été marqué par deux développements encourageants : d'une part, l'initiative de la mise en place d'une chaîne de valeur des batteries des véhicules électriques et d'autre part, l'encadrement des artisans miniers du cobalt.

Ainsi, poursuivant ces efforts, le Gouvernement veillera à assainir la chaîne d'approvisionnement des minerais pour mettre la RDC dans la meilleure position pour tirer profit des opportunités offertes par la transition énergétique. La création en 2019 de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Minerais Stratégiques (ARECOMS) et celle de l'Entreprise Générale de Cobalt (EGC) participent de ces efforts.

Dans cet élan, et compte tenu des impératifs de la transition énergétique, le Gouvernement entreprendra, sous cet axe stratégique, 18 actions dûment recensées, en vue d'atteindre les 4 objectifs spécifiques ci-après :

■ 1. Promouvoir l'image de la RDC comme destination fiable des investissements étrangers

dans le secteur minier et des hydrocarbures ;

■ 2. Renforcer les capacités de l'administration minière ;

■ 3. Intensifier les recherches géologiques ;

■ 4. Développer une industrie minière compétitive.

Le sixième et dernier axe stratégique de cet agenda de transformation structurelle de notre économie concerne la valorisation du potentiel touristique de notre pays. Il s'agit là d'une question cruciale qui peut contribuer durablement, à la fois, au développement économique du pays, à la création d'emplois et à la préservation de ses richesses naturelles et culturelles.

À ce propos, le Gouvernement de la République poursuivra deux objectifs généraux dans ce secteur : développer une offre touristique diversifiée et attrayante pour les visiteurs nationaux et internationaux et promouvoir un tourisme durable qui préserve l'environnement naturel et culturel de la RDC pour les générations futures. L'implication des communautés locales dans le secteur touristique contribuera également à un développement équitable et responsable.

Comme vous le savez, notre pays fait face à une agression étrangère rwandaise qui a forcé des millions de nos concitoyens à fuir leurs foyers, abandonnant tout ce qu'ils avaient pour chercher refuge dans des camps de fortune, dépourvus de toute assistance humanitaire adéquate. Ces hommes, femmes et enfants innocents sont confrontés à des conditions inhumaines, à la faim, à la maladie et au

désespoir, alors que nous nous efforçons de trouver des solutions pour répondre à cette crise déchirante. Il est de notre devoir en tant que nation souveraine et solidaire de protéger notre peuple et de répondre à cette tragédie avec compassion, détermination et fermeté. Nous ne pouvons rester les bras croisés face à la souffrance de nos concitoyens. Nous devons agir rapidement et efficacement pour fournir une assistance humanitaire d'urgence, garantir la sécurité des personnes déplacées et travailler sans relâche pour mettre fin à cette agression étrangère et rétablir la paix et la stabilité dans notre pays. En ces moments sombres, l'unité et la solidarité de notre nation seront notre force et notre espoir pour surmonter cette épreuve avec dignité et résilience. C'est pourquoi le deuxième pilier de ce Programme d'Actions du Gouvernement entend apporter des réponses aux questions liées à la protection du territoire national et de la sécurisation de la population et de ses biens.

Il est structuré en 7 axes stratégiques d'intervention qui recourent 4 thématiques liées à la paix et à la sécurité avec au total 56 actions pour un coût cumulé sur les 5 ans estimé à 55,4 mille milliards de CDF et une moyenne annuelle de 11 mille milliards de CDF. Ce qui représente 20 % du coût total de ce programme.

Le premier axe stratégique de ce pilier concerne la poursuite de la montée en puissance de nos Forces de Défense et de Sécurité. Il poursuit un triple objectif qui concerne respecti-

vement les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), la Police nationale Congolaise et les autres Forces de Défense et de Sécurité civile. S'agissant des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), votre Gouvernement s'engage à assurer le financement et à opérationnaliser les actions et projets contenus dans la loi de programmation militaire en vue d'accroître l'efficacité des FARDC dans l'accomplissement de leurs missions, renforçant ainsi la protection et la sécurité de notre territoire et de sa population. Cet engagement implique la poursuite des recrutements au sein des FARDC en vue de rajeunir les troupes et de déga-

ger les inactifs. Dans cette même lancée, votre Gouvernement prend un double engagement. Le premier consiste à accélérer la mise en œuvre de la loi instituant la Réserve Armée de la Défense et du Document de politique de défense de la République Démocratique du Congo. Le deuxième est celui d'élaborer un plan de financement détaillé en identifiant les besoins financiers spécifiques de chaque force de défense et de sécurité civile, et en créant un plan financier précis pour chaque stratégie. En outre, il procédera à une révision périodique des mécanismes de financement existants en les évaluant pour déterminer s'ils sont adéquats pour soutenir les actions et projets des forces de défense et de sécurité civile. Si nécessaire, il envisagera des

(Suite en page 11).

L'un des axes stratégiques dévoilé : la montée en puissance des FARDC

(Suite de la page 10).

ajustements ou l'introduction de nouvelles sources de financement. En ce qui concerne la Police nationale Congolaise, les efforts de votre Gouvernement seront orientés à assurer le financement et à opérationnaliser les actions et projets contenus dans la loi de programmation de la police nationale congolaise.

Parmi les actions retenues, il y a lieu de citer à titre illustratif :

► (i) Construire une académie de haut niveau de la Police nationale Congolaise ;

► (ii) Rehausser les conditions d'éligibilité (standards) pour le recrutement au sein de la Police ;

► (iii) Former régulièrement 14 000 policiers dans les Ecoles de Police, 21.000 en formations initiales accélérées et 400 Commissaires dans les Académies de Police ;

► (iv) Assurer une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire national ; et

► (v) Garantir l'investissement public dans l'équipement, les outils de surveillance modernes et la logistique de la PNC.

Au chapitre du parachèvement de la réforme du système de sécurité (RSS), l'action de votre Gouvernement consistera à renforcer les mécanismes de coordination et d'intégration du système de défense et de sécurité. Pour atteindre cet objectif, il sera mis en place une gouvernance intégrée du système de défense et de sécurité en vue de prévenir et de répondre efficacement à toutes les menaces contre le territoire et la population.

L'ambition de la République Démocratique du Congo en matière de paix et de sécurité ne peut être dissociée de l'engagement de renforcer la cohésion communautaire. Cet engagement est essentiel pour garantir une paix durable dans notre société.

C'est pourquoi votre Gouvernement agira en cette matière à partir de deux approches. En premier lieu, celle de la prévention des conflits. En effet, lorsque les communautés sont unies et interagissent de manière harmonieuse, cela réduit les risques de tensions, de divisions et de conflits internes. Une forte cohésion communautaire peut servir de mécanisme de prévention des conflits en favorisant le dialogue, la compréhension mutuelle et le respect des différences. En second lieu, celle de la résolution pacifique des conflits, car, en cas de tension ou de conflit, une communauté cohésive est mieux placée pour promouvoir des mécanismes de résolution pacifique des conflits, tels que la médiation, la négociation et le dialogue inclusif. La solidarité et la coopération au sein de la communauté facilitent le processus de réconciliation et de reconstruction après un conflit.

Partant de ces deux approches, le Gouvernement mettra en place un dispositif de prévention et de résolution des

conflits intercommunautaires et coutumiers. Il dotera des moyens conséquents et renforcera les capacités d'intervention des Commissions Consultatives de Règlement des Conflits Coutumiers (CCRCC). Dans le même souci de garantir une paix durable, votre Gouvernement s'engage à poursuivre la politique de réinsertion socio-économique des jeunes démobilisés à travers le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation. Pour ce faire, il garantit la mise à disposition des ressources budgétaires suffisantes au PDDRCS pour assurer le démarrage des segments Désarmement et Démobilisation. Il prévoit de poursuivre l'opérationnalisation des coordinations provinciales du Programme et doter de ressources nécessaires pour garantir une gestion effective des centres de transit et de réinsertion des combattants démobilisés. Dans le domaine de la diplomatie, votre Gouvernement s'inscrit dans une approche proactive et engagée, cherchant activement à résoudre les conflits, à promouvoir la paix, la sécurité et le développement, ainsi qu'à renforcer les relations internationales.

Il ne ménagera aucun effort pour défendre et promouvoir les intérêts de la R-dCongo sur la scène internationale. Son action extérieure reposera également sur la coopération et le dialogue multilatéraux, favorisant ainsi la collaboration entre les nations pour relever les défis mondiaux tels que le changement climatique, la pauvreté, ou les pandémies, en mettant l'accent sur la recherche de solutions communes.

C'est compte tenu de cette ambition d'instaurer une nouvelle ère diplomatique axée sur des capacités d'analyse, de renseignement, de communication et de planification stratégique robuste, centrée sur les intérêts nationaux, que l'objectif principal sera de valoriser la position géostratégique de la RDC et restaurer son image de marque.

Dans cette perspective, plusieurs autres actions sont identifiées.

Il s'agit notamment de :

► 1. Régulariser les arriérés des cotisations pour être en conformité avec les engagements financiers au sein des organisations ;

► 2. Réhabiliter et rationaliser les missions diplomatiques ;

► 3. Promouvoir la nomination des cadres congolais au sein des différentes organisations régionales et internationales ;

► 4. Doter l'Académie Diplomatique de moyens conséquents et redynamiser ses activités formatives ;

► 5. Accompagner la nouvelle configuration de la présence onusienne en RDC après le départ de la Monusco.

S'agissant de ce dernier point, le retrait progressif, ordonné et responsable de la Monusco en République Démocratique du Congo est une étape cruciale que nous aborderons avec

serieux et engagement.

A ce jour, ce processus touche à sa fin dans la province du Sud-Kivu, et dès le début du mois de juillet, et après évaluation, nous entamerons la transition vers une nouvelle phase. En collaboration étroite avec les Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies, le gouvernement s'efforcera de poursuivre les différents projets qui étaient précédemment gérés par la Monusco, assurant ainsi une continuité dans nos efforts de stabilité et de développement. Nous envisageons aussi la planification conjointe de la seconde phase du processus de désengagement de la Monusco. Parallèlement, il est impératif que nous accompagnions la nouvelle configuration onusienne en RDC après le retrait de la Monusco, afin d'assurer une transition harmonieuse et efficace vers une plus grande autonomie et responsabilité en matière de sécurité et de stabilité. L'engagement de renforcer l'autorité de l'État, de promouvoir l'État de droit et la démocratie n'est qu'un vœu pieux sans un appareil judiciaire restauré et sécurisé. Il est donc impérieux d'améliorer le fonctionnement de l'appareil judiciaire et de veiller à la bonne administration de la justice d'une part, et d'autre part, d'améliorer les conditions de vie et de travail des magistrats et du personnel judiciaire.

Partant du constat peu reluisant de ce secteur, votre Gouvernement s'engage à poursuivre l'amélioration de la gouvernance judiciaire à travers la garantie de l'accès au droit et à une justice de qualité pour tous et améliorer la performance de l'administration de la justice. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions identifiées seront mises en œuvre durant ce quinquennat.

Le Gouvernement mettra en place un fonds d'aide judiciaire en vue de faciliter l'accès à la justice pour les plus démunis et les personnes en situation de vulnérabilité. Il poursuivra l'amélioration progressive des conditions salariales et de travail du personnel judiciaire et dynamisera le fonctionnement des chambres disciplinaires du Conseil Supérieur de la Magistrature.

En vue de l'exigence de la transparence dans les procédures judiciaires le Gouvernement soutiendra les médias et les organisations de la société civile dans la cadre d'un partenariat en vue de favoriser le contrôle citoyen qui pourrait se traduire notamment par la dénonciation des cas de corruption judiciaire. La mesure phare de votre Gouvernement dans ce secteur sera celle d'assurer une couverture optimale en termes d'implantation des cours et tribunaux pour une bonne distribution de la justice en rapport avec la décentralisation territoriale (chefferie, territoire, ville, province). Le troisième pilier de ce Programme d'actions du Gouvernement porte l'ambition d'aménager le territoire national en vue

d'une connectivité maximale. Il comprend au total 8 axes stratégiques et 41 actions dont le coût cumulé sur les 5 ans est estimé à 63,3 mille milliards de CDF et une moyenne annuelle de 13,8 mille milliards de CDF. Ce qui représente 25 % du coût total de ce programme. La modernisation des infrastructures de transport et l'aménagement du territoire constituent le socle pour stimuler la croissance économique, créer des emplois, améliorer la qualité de vie et favoriser le développement durable. À travers des axes stratégiques clairs et ciblés, tels que l'investissement dans les infrastructures de transport, l'amélioration de l'accès aux services de transport et de communication, la promotion des nouvelles technologies de l'information et de communication, et le développement urbain durable, le Gouvernement vise à répondre aux besoins fondamentaux du secteur privé et des ménages. Il assure ainsi un avenir prospère pour tous les citoyens congolais.

Ce pilier intègre trois principaux volets. Le premier porte sur la connectivité du pays, le deuxième sur la numérisation de la société congolaise et le troisième sur l'habitat et le logement. La connectivité du pays sera assurée par plusieurs actions ciblées qui portent sur les investissements dans les infrastructures de transport pour favoriser la mobilité et développer des modes de déplacement multimodaux d'une part et d'autre part, sur l'amélioration de l'accès au service de transport et voies de communication.

S'agissant des investissements dans les infrastructures, 11 projets phares ont été ciblés dont 5 peuvent illustrer l'engagement de votre Gouvernement à poser définitivement les jalons de la connectivité du territoire.

Il s'agit notamment des actions suivantes :

► Lancer les travaux d'urgence des sections les plus abimées des routes de commerce transfrontalier et d'interconnexion (RN2 Bukavu-Shabunda-Kindu, RN3 Bukavu-Walikale-Kisangani, RN23 Zongo-Libenge-Gemena-Bumba-Akula, RN5 Bukavu-Uvira-Baraka-Fizi, RN27 Mahagi-Bunia-Komanda, RN4 Kisangani-Buta, RN16 Kisantu-Kimvula-Popokabaka) ;

► Réhabiliter et moderniser la voie ferrée reliant Lubumbashi à Ilebo ;

► Accélérer la construction du Port en Eaux Profondes de Banana ;

► Lancer et accélérer les travaux de construction et de modernisation des aéroports, notamment celui de N'djili à Kinshasa, Kavumu à Bukavu, Boende dans la Tshuapa et Bipemba à Mbuji-Mayi. Par ailleurs, votre Gouvernement mettra en place un groupe de travail ad hoc qui comprendra les délégués de l'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT), la Cellule Infrastructures du

ministère des Infrastructures et Travaux Publics, l'Office des Routes, l'Office des Voiries et Drainages (OVD), le Groupe d'Études des Transports, le Comité de suivi du Plan Directeur des Transports Urbains de Kinshasa (PDTU-Kinshasa) chargé de proposer des mesures urgentes pour le désengorgement de Kinshasa, Matadi, et de la RN 1 dans le segment Kinshasa-Matadi. Il s'engage également à réhabiliter et entretenir 10 000 kilomètres de routes de desserte agricole par an à travers les 145 territoires en guise d'alignement à l'initiative présidentielle prioritaire concernant les routes de desserte agricole du PDL 145 T.

S'agissant de l'axe d'amélioration de l'accès au service de transport et voies de communication dont la finalité est d'assurer la mobilité des personnes et des biens ainsi que l'interconnectivité des territoires, votre Gouvernement retiendra comme action prioritaire le renforcement des capacités de l'Onatra pour lui permettre de jouer son rôle de vecteur de l'interconnectivité de nos territoires. Pour ce faire, trois grandes actions ont été identifiées.

Il s'agit de :

► La réhabilitation du transbordeur du Chantier Naval de Ndolo et l'équipement des autres chantiers navals de la partie Ouest du pays appartenant à l'Onatra, la Rvf, la Sncc et Chanimalisa ;

► La modernisation du chemin de fer Matadi-Kinshasa (modernisation de la voie, système de signalisation, télécommunications, construction d'ouvrages d'art) ;

► L'acquisition du matériel roulant et tracté.

Dans le même ordre d'idées, votre Gouvernement soutiendra la campagne de balisage d'urgence du fleuve Congo et des rivières Kwilu, Kasai, et Sankuru jusqu'au port de Ndomba et accélérera la mise en œuvre du projet Métro-Kin pour améliorer le transport urbain dans la ville de Kinshasa. Concernant la numérisation de la société congolaise, je me dois de préciser que le fait d'avoir fusionné les deux ministères, de Numérique et celui des PTNTIC dans votre Gouvernement n'est pas synonyme d'oublier les objectifs de transformation numérique indispensable à notre développement. C'est pourquoi votre Gouvernement s'engage à développer des réseaux de communication et d'accès à Internet en vue de favoriser l'inclusion numérique et le développement de l'économie numérique dans tous les aspects de la vie nationale.

Pour ce faire, le Gouvernement a identifié une dizaine d'actions qui convergent toutes vers cet objectif. Les actions les plus emblématiques à mener dans ce secteur sont les suivantes :

► Mettre en action les projets restants du Plan National du

(Suite en page 12).

Le Programme veut porter le pays à une transition à haute intensité technologique

(Suite de la page 11).

Numérique « Horizon 2025 » ;

► Établir une identité numérique et rendre opérationnel le projet du « Guichet Numérique » ;

► Mettre en place et activer le Fonds de Développement de Service Universel (FDSU) ;

► Déployer la première phase du schéma directeur eDRC, couvrant 50.000 kilomètres du réseau national en fibre optique ;

► Assurer le fonctionnement complet de l'Intranet gouvernemental ;

► Implanter une Académie des Mathématiques, des Sciences Informatiques et de l'Intelligence Artificielle à Kinshasa.

Le dernier volet de ce pilier concerne la problématique de l'habitat et du logement décent. Il est structuré en un seul axe orienté vers la promotion du développement urbain durable en investissant dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Il a pour objectif spécifique de gérer l'urbanisation et de prévenir les problèmes d'accès aux services dans les villes.

Pour atteindre cet objectif, votre Gouvernement prendra un moratoire sur les cessions foncières dans les zones rurales à problème. Des ressources conséquentes seront allouées à l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire et au Fonds National d'Aménagement du Territoire pour leur permettre de mener à bien leur politique. Par ailleurs, votre Gouvernement s'engage à favoriser la construction des logements sociaux et les initiatives de construction de logements pour les groupes socioprofessionnels. Dans le domaine du patrimoine privé de l'État, votre Gouvernement prévoit de dresser un inventaire complet des biens, de réhabiliter et de récupérer les biens spoliés et d'actualiser les tarifs de location.

Nous voici arrivés au quatrième pilier de notre Programme d'Actions du Gouvernement consacré à l'accès aux services sociaux de base. L'accès aux services sociaux de base est un droit fondamental pour tous les citoyens et un élément essentiel pour assurer le bien-être et la dignité de chacun. Pour mettre en œuvre ces mesures et pour atteindre les objectifs spécifiques de ce pilier, votre Gouvernement adoptera une approche intégrée en vue de garantir un accès équitable et universel aux services sociaux de base, renforçant ainsi la cohésion sociale et la solidarité au sein de notre société.

Les projets, réformes et actions de ce pilier sont regroupés autour de 5 volets ou secteurs qui concourent à la promotion du capital humain. Il s'agit de l'accès à l'eau et à l'électricité, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, l'accès à la culture et aux sports, l'accès à la protection sociale et finalement l'accès à l'information. Ces différents volets se déclinent en 12 axes stratégiques



Devant la Nation, Judith Suminwa promet son engagement, «avec détermination et responsabilité, à servir notre pays et chacun de ses citoyens sans distinction». DR.

regroupant au total 53 actions dont le coût cumulé sur les 5 ans est estimé à 41,6 mille milliards de CDF et une moyenne annuelle de 8,3 mille milliards de CDF. Ce qui représente 15 pour cent du coût total de ce programme. Le volet d'accès à l'eau et à l'électricité intègre deux axes stratégiques.

Dans le premier, il s'agit de garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en investissant dans les infrastructures hydrauliques

Il intègre 4 objectifs spécifiques, à savoir :

► Élaborer un cadre institutionnel performant, capable d'assurer son rôle normatif et réglementaire et de protéger les droits de tout usager ;

► Assurer un service public de qualité ;

► Créer les conditions favorables à l'engagement des opérateurs de qualité ;

► Mettre en place un système de régulation efficace, indépendant et financièrement viable. Le deuxième axe stratégique est la garantie de l'accès à l'énergie en investissant dans les infrastructures électriques.

En effet, pour faire face aux innombrables défis de ce secteur, votre Gouvernement s'engage à garantir un accès fiable à l'électricité pour tous les groupes sociaux. Pour ce faire, il prendra des mesures urgentes relatives à l'amélioration significative de la desserte en électricité dans les grandes villes. Il s'engage également à améliorer la productivité d'Inga I et II pour porter la puissance à 1 300 MW, et à finaliser et à mettre en service les nouvelles centrales hydroélectriques de Katende et de Kakobola. En sus, des efforts seront consentis pour rénover et étendre le réseau de distribution HT 72 kV de Tshikapa-Kamonya, Inga-Kolwezi, etc.

Par ailleurs, votre Gouvernement fait sienne l'ambition de transformer le secteur de l'électricité en un pilier de revitalisation et de croissance de l'économie congolaise. C'est pourquoi, il s'engage à finaliser le montage du programme Grand Inga, de poursuivre la réforme de la Snél et le déploiement de l'organe de

régulation du secteur (ARE) et finalement, financer le fonds Mwindi sous la gestion de l'Anser et finaliser l'élaboration du schéma directeur de l'électrification du pays incluant une normalisation technique et la description des infrastructures de production, de transport, et de distribution de l'énergie. Le deuxième volet de ce pilier concerne l'accès à l'éducation et aux soins de santé.

Dans ces deux secteurs, Le Gouvernement maintiendra l'engagement de continuer à améliorer le bien-être social de la population.

Dans le secteur précis de l'éducation, l'engagement de votre Gouvernement s'inscrit dans la poursuite et le parachèvement de la mise en place d'un système éducatif performant, inclusif et équitable. Cet axe stratégique, qui intègre au total 15 actions, a pour objectif de construire un système éducatif contribuant efficacement au développement national, à la citoyenneté et à la promotion de l'éthique du travail.

La gratuité de l'enseignement de base sera complétée par des efforts pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. Par ailleurs, le Gouvernement continuera à moderniser les infrastructures universitaires et soutenir la recherche scientifique.

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement continuera à mettre en œuvre la Couverture Santé Universelle visant à garantir l'accès aux soins pour tous, en commençant par la gratuité des accouchements, en instaurant un régime de santé obligatoire pour tous les citoyens et en renforçant les services de santé publique.

La garantie de l'accès aux soins de santé de qualité pour tous constitue un moyen pour atteindre l'objectif fixé par le Gouvernement dans ce domaine. Il s'agit d'augmenter l'espérance de vie du Congolais. C'est la raison pour laquelle plusieurs actions seront entreprises dès l'investissement, notamment :

► Étendre la CSU à l'assurance maladie de certaines catégories

de la population (enseignants, militaires, policiers, invalides de guerre et de la police et retraités) ;

► Étendre la gratuité des accouchements et les soins aux nouveau-nés dans toutes les provinces ;

► Poursuivre la réfection et l'équipement des hôpitaux généraux de référence des chefs-lieux des provinces ;

► Élaborer et signer le décret favorisant l'opérationnalisation du système national d'approvisionnement en médicaments à travers l'Autorité Congolaise de Réglementation pharmaceutique et mettre en place l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Médicaments pour l'optimisation de la distribution des médicaments aux établissements des soins et dépôts pharmaceutiques.

Le troisième volet est relatif à l'accès à la culture et aux sports.

L'accès à la culture et aux sports est également un élément essentiel pour le développement personnel, social et communautaire. En garantissant un accès équitable à la culture et aux sports, les actions prévues dans ce volet contribueront à enrichir la vie des citoyens, à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et à promouvoir la diversité culturelle et le bien-être général de la société. Ce volet se décline en deux axes stratégiques.

Le premier axe concerne la promotion de la culture et des arts congolais dans toutes leurs dimensions. Il a pour objectif de mettre en valeur et faire connaître l'immense patrimoine culturel du pays.

Le second est relatif à la promotion des sports comme l'un des leviers du rayonnement du pays et de l'amélioration de la santé du Congolais. Il comporte deux actions qui convergent vers l'objectif de promouvoir une classe de citoyens sains d'esprit et de corps, capables de contribuer efficacement au développement. Il s'agira notamment de relancer les jeux congolais et provinciaux notamment, en utilisant les infrastructures construites lors des jeux de

la francophonie d'une part et d'autre part, construire et moderniser les infrastructures sportives dans toutes les provinces.

S'agissant du quatrième volet celui-ci porte sur l'accès à la protection sociale.

Tout comme les autres volets de ce pilier, l'accès à la protection sociale est également un droit fondamental qui garantit la sécurité économique et le bien-être des individus, en particulier en cas de difficultés financières, de maladie, de chômage ou de vieillesse.

En effet, en garantissant un accès équitable à la protection sociale, votre Gouvernement aspire à protéger les personnes les plus vulnérables contre les risques sociaux et économiques, tels que la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. Il contribuera ainsi à réduire les inégalités, à promouvoir la solidarité sociale et à assurer le bien-être et la dignité de tous les Congolais et de toutes les Congolaises.

Ce volet comprend 3 axes stratégiques à savoir :

► (i) la réduction des inégalités homme-femme et les violences faites aux femmes,

► (ii) la promotion d'un emploi décent, la Sécurité sociale pour tous et la gestion des risques,

► (iii) l'insertion sociale et l'entrepreneuriat des jeunes. S'agissant de la réduction des inégalités homme-femme et les violences faites aux femmes, votre Gouvernement accordera à la femme congolaise sa juste place au sein de la communauté en favorisant sa participation au développement du pays à tous les niveaux et en luttant contre les violences liées au genre.

Pour ce faire, trois actions principales ont été ciblées. En premier lieu, il s'agira d'augmenter le quota de participation des femmes dans les institutions, politico-administratives. En second lieu, votre Gouvernement construira des centres de suivi des Violences Basées sur le Genre et installera des antennes provinciales de l'Agence Nationale de Lutte Contre les Violences Faites à la Femme, à la Jeune et Petite Fille (AVIFEM). Et en dernier lieu, il sera mis en œuvre un Plan d'action de la Stratégie nationale de la lutte contre les violences basées sur le Genre (implantation des CISM, opérationnalisation de l'AVIFEM). En ce qui concerne la promotion de l'emploi décent, de la Sécurité sociale pour tous et la gestion des risques, le Gouvernement que je dirige entend créer une classe moyenne susceptible de participer à la création de richesses ainsi qu'à l'effort de développement national. Dans ce secteur, il est envisagé de mener 4 actions phares.

Il s'agit notamment de :

► 1. Construire par des partenariats public-privé des ateliers de travail mutualisés dans les villes de plus de 1 million d'habitants, en commençant par Kinshasa, Lubumbashi, et Kisangani ;

(Suite en page 13)..

Faire du pays une destination fiable des investissements miniers étrangers

(Suite de la page 12).

2. Créer 40 pôles d'agropreneurs organisés en filières par province par an, avec une capacité de 200 postes de travail par pôle ;

3. Mettre en place, par l'interaction entre l'Office National de l'Emploi (ONEM), l'unité présidentielle chargée du suivi des trois Initiatives présidentielles prioritaires et le ministre du Plan, une plateforme numérique pour l'enregistrement et le suivi des emplois créés ;

4. Renforcer la couverture de l'ONEM par l'implantation des maisons d'emplois dans les 145 territoires.

Le dernier axe stratégique de ce volet est en lien avec l'insertion sociale et l'entrepreneuriat des jeunes. Il traduit l'ambition de votre Gouvernement de créer des emplois et insérer socialement les jeunes par la promotion de l'entrepreneuriat.

Dans cette optique, votre Gouvernement créera des micro-entreprises agricoles et se propose d'équiper des Centres d'incubation dans les centres de production agricole en faveur des femmes et des Jeunes. En outre, cette population cible pourra bénéficier de formations stage-emploi en vue de leur intégration à l'économie formelle.

Sans être exhaustif, d'autres mesures d'accompagnement seront également mises en œuvre, telles que :

- Faciliter aux jeunes l'accès aux différentes formes de crédits à des conditions avantageuses, notamment par le renforcement du Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat du Congo FOGEC en sigle ;
- Lancer un programme d'investissement des jeunes dans l'agro-industrie, en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

Le dernier volet de ce pilier est l'accès à l'information. En effet, l'accès à l'information est essentiel pour permettre aux citoyens de prendre des décisions éclairées, d'exercer leurs droits et de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique. En favorisant un accès équitable à l'information, l'Etat garantit la transparence gouvernementale et encourage la participation démocratique, tout en renforçant la responsabilisation des institutions et le développement personnel et collectif. Dans ce volet, votre Gouvernement a fait les choix stratégiques suivants :

- Poursuivre et parachever la réforme du cadre normatif et institutionnel en finalisant les textes légaux et réglementaires ;
- Moderniser la Rtcn 3 pour la couverture et la diffusion des activités parlementaires et institutionnelles ;
- Poursuivre l'amélioration de l'image de marque du Pays à travers une communication institutionnelle stratégique ;
- Redynamiser le fonctionnement de l'Administration à la Communication ;
- Harmoniser et renforcer la

communication autour de l'action gouvernementale.

Le cinquième pilier de ce programme est dédié à l'impérieuse nécessité de renforcer l'efficacité des services publics. Dans cette optique, il est important de mettre en place des mesures et des pratiques qui visent à améliorer la qualité, la transparence, l'accessibilité et la réactivité de ces services. En mettant en œuvre ces mesures, l'Administration de l'Etat congolais entend améliorer son efficacité, gagner la confiance des citoyens et contribuer au bien-être et au développement durable de la société congolaise dans son ensemble.

Ce pilier est structuré en deux axes stratégiques.

Le premier consiste à moderniser les services publics administratifs pour plus d'efficacité. Le deuxième entend parachever le processus de mise en œuvre de la décentralisation et de la réforme de l'administration territoriale.

La modernisation des services publics administratifs pour plus d'efficacité a pour objectif de fournir à la population un service public de qualité et maîtriser le poids des dépenses du personnel dans le budget de l'Etat. Pour y arriver, votre Gouvernement mettra en œuvre 5 actions spécifiques :

- 1. Mettre en place un programme de renforcement des capacités des agents de l'administration publique ;
- 2. Élaborer une politique salariale efficace ;
- 3. Poursuivre la rationalisation des services publics administratifs ;
- 4. Procéder périodiquement à l'évaluation et au mouvement des agents de carrière conformément à la loi portant statut des agents de carrière ;
- 5. Fournir des services publics de base par état civil, services de sécurité de proximité tels que la police communale, l'encadrement des enfants et jeunes désœuvrés et enclins à la marginalisation sociale, l'assistance aux familles et groupes sociaux les plus vulnérables.

Sur un autre registre, votre Gouvernement souhaiterait parachever le processus de mise en œuvre de la décentralisation et la réforme de l'administration territoriale. Pour y arriver, il s'engage à assurer le transfert effectif des compétences et des ressources aux provinces et aux ETD pour ainsi renforcer les capacités des acteurs de la décentralisation.

Le dernier pilier du Programme d'Actions de votre Gouvernement concerne la gestion durable et responsable de l'écosystème de la République Démocratique du Congo face aux changements climatiques.

Avec une superficie forestière estimée à 155 millions hectares (soit 62% du territoire national), un grand réseau hydrographique, une méga biodiversité parmi les plus riches et variées, un important potentiel halieutique, un sous-sol riche en minerais de toutes sortes,

en hydrocarbures et gaz, les tourbières et des terres arables couvrant une superficie estimée à 80 millions d'hectares, la République Démocratique du Congo est comptée parmi les plus grands pays forestiers possédant la plus grande biodiversité du monde.

Fort de ses atouts naturels et avec l'évolution préoccupante des changements climatiques ainsi que la destruction de la biodiversité, la République démocratique du Congo se trouve, une fois de plus, au cœur des rivalités géopolitiques liées à la transition écologique mondiale.

Aussi, son positionnement comme « pays-solution » à la crise climatique le met au centre des nouveaux enjeux de la gouvernance mondiale, ce qui appelle à des orientations stratégiques claires.

La mise en place des mesures solides dans ces secteurs permettra à la RDC de jouer pleinement son rôle de leader dans les discussions internationales sur le changement climatique, tout en tirant partie des mécanismes appropriés tels que le crédit carbone, dont les recettes pourront être orientées vers la lutte contre la pauvreté. Il est impératif que la RDC saisisse cette opportunité pour mettre en valeur ses atouts naturels et contribuer de manière significative à la protection de l'environnement mondial, tout en favorisant son propre développement durable.

Ironiquement, alors que les populations congolaises vivent dans leur environnement, celui-ci est confronté à divers défis majeurs tels que la déforestation, la dégradation des sols, et la pollution croissante par les déchets plastiques dans les zones urbaines. Il est évident qu'il est urgent de déployer des efforts considérables pour inverser cette tendance et lutter de manière durable contre ces effets néfastes, notamment les inondations, l'érosion, les épidémies, entre autres.

Pour parvenir à cet objectif, ce pilier met en place 5 axes stratégiques d'intervention à savoir :

- 1. La Poursuite des réformes stratégiques pour la gestion durable des forêts pour mettre la RDC en situation de jouer pleinement son rôle de pays-solution ;
- 2. La Gestion durable des ressources en eaux aux fins d'en assurer une gestion responsable et durable ;
- 3. La Lutte contre le changement climatique dont l'objectif spécifique consiste à honorer tous nos engagements internationaux relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone ;
- 4. L'amélioration de la gouvernance environnementale et l'assainissement dans les villes. Cet axe poursuit l'objectif de garantir un environnement de vie sain pour les Congolais débarrassés notamment de toute pollution liée aux déchets plastiques.

Il prévoit de créer 50.000 emplois par millions de tonnes

dans les villes grandes productrices de déchets solides, de mettre en place un mécanisme institutionnel national de gestion des déchets, et enfin élaborer et mettre en œuvre un programme de « municipalisation accélérée » des villes.

5. Le développement rural équilibré à travers des programmes tels que le PDL-145T.

Le Programme d'Actions du Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de présenter aujourd'hui devant votre auguste Assemblée se chiffre à 277,1 mille milliards de francs congolais, soit 92,9 milliards de dollars américains pour les cinq prochaines années et devra être totalement financé par des ressources étatiques et non étatiques, du pouvoir central et des provinces ainsi que des ETD.

La répartition du coût du PAG 2024-2028 suivant ses différents piliers se présente comme suit :

- 30 % pour le pilier 1 (créer plus d'emplois et protéger le pouvoir d'achat des ménages) avec un coût total cumulé de 83,1 mille milliards de francs congolais sur les 5 ans du Programme, soit une moyenne de 16,6 mille milliards de francs congolais par an ;
- 25 % pour le pilier 3 (Aménager le territoire national en vue d'une connectivité maximale). Ce qui représente un coût total cumulé de 69,3 mille milliards de francs congolais sur les 5 ans du programme, soit une moyenne de 13,8 mille milliards de francs congolais par an ;
- 20 % pour le pilier 2 (Protéger le territoire national et sécuriser la population et ses biens). Cette proportion correspond à 55,4 mille milliards de francs congolais alignés sur les 5 ans du programme, soit une moyenne de 11,0 mille milliards de francs congolais par an ;
- 15 % pour le pilier 4 (Garantir l'accès aux services sociaux de base). Cette proportion indique un coût total cumulé de 41,6 mille milliards de francs congolais pour les 5 ans du programme, soit une moyenne de 8,3 mille milliards par an ;
- 5 % pour le pilier 5 (Renforcer l'efficacité des services publics). Ce pourcentage indique que le coût total cumulé des actions prévues est de 13,9 mille milliards sur les 5 ans du programme, soit une enveloppe de 2,7 mille milliards par an ;
- 5 % pour le pilier 6 (Gérer durablement et de manière responsable l'écosystème de la RDC face aux changements climatiques). Cette proportion correspond à la quantité estimée de 13,9 mille milliards de francs congolais sur les 5 ans du programme, soit environ 2,7 mille milliards de francs congolais par an.

Malgré les déficits budgétaires, l'endettement sera contrôlé et aucun recours aux avances de la Banque Centrale du Congo ne sera pris en compte. Dans ces conditions, l'accroissement des ressources internes du budget de l'Etat et les écono-

mies liées à la rationalisation des dépenses seront au centre de la stratégie de financement du Programme d'Actions du Gouvernement. Les partenariats publics-privés et/ou les échanges des ressources naturelles du pays continueront à financer les grands projets industriels et infrastructurels. Les ressources dont le Gouvernement a besoin pour financer son programme d'action ne peuvent être générées que par l'économie congolaise avec l'appui de certains partenaires de l'Etat. Les perspectives macro-économiques de la RDC dans les cinq prochaines années restent globalement bonnes avec une croissance économique tirée toujours par le secteur minier, un niveau général des prix maîtrisables, un niveau de réserves internationales adéquates.

Ainsi, les recettes de l'Etat pour la période du Programme d'Actions du Gouvernement passeront de 16 % du PIB en 2024 à 18 % du PIB en 2028. La mobilisation des recettes par les régions financières sera complétée par des appuis publics des partenaires financiers bilatéraux et multilatéraux, tels que la Banque Mondiale, le FMI et la BAD ainsi que par des partenariats publics privés tels que les versements de la SICOMINES dans le cadre du Contrat chinois renégocié, d'environ 324 millions USD par an.

Les dépenses publiques, quant à elles, passeront de 21,5 % du PIB en 2024 à 22,5 % du PIB en 2028. La composition des dépenses publiques devra favoriser les dépenses en capital par la réduction des dépenses courantes. Ceci ne pourrait se faire que grâce aux efforts du Gouvernement de rationaliser la gestion des dépenses publiques, notamment par le respect des procédures de la chaîne de la dépense, la limitation du recours aux procédures d'urgence, l'amélioration de la transparence et l'efficacité dans la passation des marchés publics grâce à l'informatisation des procédures de passation des marchés publics à travers le SIGMAP. Le système de pilotage, de contrôle de la mise en œuvre et du suivi évaluation de ce programme d'Actions du Gouvernement constitue le facteur essentiel de sa réussite. Dans ce sens, le Gouvernement axera son action dans un cadre formel et pérenne. Ce système renforcera l'obligation de redevabilité de toute personne en charge d'actions de ce programme et instaurera l'obligation de transparence pour garantir la traçabilité, la visibilité et le contrôle des activités. Le pilotage stratégique du Programme d'Actions du Gouvernement sera placé sous mon autorité directe. Il me reviendra de m'assurer, en ma qualité de Première ministre, Chef de gouvernement, que les différents acteurs travaillent en vue d'atteindre les objectifs globaux du Programme et de coordonner sa

(Suite en page 14).

Coût du PAG Suminwa : 92,9 milliards de \$US pendant les cinq années à venir

(Suite de la page 13).

mise en œuvre. Pour ce faire, j'établirai un cadre efficace de pilotage au travers des lettres de mission aux membres du Gouvernement en indiquant les actions à mener et les résultats attendus. Les feuilles de route indiqueront les délais de mise en œuvre. Ce cadre de pilotage que j'assumerai peut être délégué aux Présidents des Commissions Interministérielles Permanentes au niveau du Gouvernement central. En ce qui concerne les actions du Programme d'Actions du Gouvernement sous la responsabilité des Provinces et des ETD, à travers les Conférences des Gouverneurs sous la Présidence du Chef de l'État, il me reviendra de préciser le cadre de pilotage basé également, sur les objectifs de développement assignés aux Gouverneurs de Province, dans le respect des prescrits de la Constitution. Le pilotage opérationnel de la mise en œuvre de ce Programme incombera aux ministres responsables de leurs secteurs.

Le Programme d'Actions du Gouvernement sera soumis à un système de suivi et d'évaluation régulier en termes de revues du programme. Ces revues permettront de s'assurer de l'état d'avancement et de prendre, le cas échéant, les mesures correctives. La base de ces revues serait la matrice des mesures et d'indicateurs de performance du Programme d'Actions du Gouvernement. La Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et la Gestion par Objectifs seront privilégiées pour mesurer les performances de chaque secteur. Quant à l'obligation de redevabilité, elle sera imposée à tous les responsables des projets. Honorable Président de l'Assemblée nationale, Honorables Membres du Bureau, Honorables Députés nationaux, dignes élus du peuple, Votre Gouvernement propose des mécanismes de collaboration avec le parlement pour la mise en œuvre du programme pour favoriser une communication ouverte, une collaboration constructive et un engagement mutuel.

Ce Programme d'Actions du Gouvernement est assorti de certains instruments de collaboration avec l'Assemblée qui sont essentiels pour assurer un fonctionnement démocratique et efficace du gouvernement, en permettant une supervision et un contrôle parlementaires appropriés.

Sur la base de cette collaboration ouverte et permanente, votre Gouvernement est désireux de contribuer à la production législative, tout en respectant pleinement le principe de la séparation des pouvoirs. À cet effet, le Gouvernement se propose de :

■ 1. Soumettre à l'Assemblée nationale un agenda législatif qui servira de cadre de référence de la collaboration interinstitutionnelle. L'agenda législatif proposé ci-après n'est pas une liste exhaustive, mais



Aux «oubliés de la République», elle envoie un «message d'espérance», promet que «leurs différentes situations connaîtront sans nul doute un changement certain». DR.

il permet de donner plus de cohérence au Programme du Gouvernement. Cet agenda législatif concerne les textes légaux portant notamment sur les matières suivantes :

- Amendement de la Loi portant principes fondamentaux de l'agriculture ;
- Projet de loi semencière ;
- Révision du Code des investissements ;
- Révision de la LOFIP ;
- Révision de la loi sur les marchés publics et les PPP ;
- Régime fiscal adapté aux Très Petites Entreprises et autres appuis du genre ;
- Projet de loi Inga ;
- Projet de loi sur la gestion des déchets ménagers ;
- Amendement de la loi FONER ;
- Projet du nouveau code des impôts, y compris le code de procédures fiscales, une section sur les recettes non fiscales et une section révisée sur les droits d'accises ;
- La réforme de la loi organique 10/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces afin de rendre obligatoires par la loi le transfert des compétences, des savoirs et des technologies d'administration au niveau des territoires.

Cet agenda législatif sera programmé sur la base d'un dialogue entre la Cheffe du Gouvernement et les présidents des deux chambres dans les périodes entre deux sessions parlementaires successives en fonction des urgences et de la pertinence des sujets à débattre.

■ 2. Maintenir la collaboration entre les deux institutions sur les questions liées à la formulation et à l'exécution des politiques publiques dans le cadre du calendrier budgétaire prévu dans le Décret portant gouvernance budgétaire et conformément à la Constitution de la République et à la Loi relative aux Finances publiques (LOFIP). Cette loi ayant levé l'option de basculer

vers les budgets programmes, le Gouvernement devra ainsi institutionnaliser le processus Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi & Évaluation (PPBSE).

■ 3. Le PNSD 2024-2028 comme cadre de référence de planification et de programmation au cours de la mandature sera soumis au Parlement au titre de l'article 146, comme une déclaration de politique générale sur la planification stratégique à moyen et long terme pour porter la vision du développement du pays.

■ 4. Assurer le Parlement de la disponibilité du Gouvernement à répondre régulièrement, selon un format à convenir, aux questions des Honorables Députés sur la marche des affaires du pays. De la même manière, pendant les sessions parlementaires, les membres du Gouvernement resteront disponibles pour informer les commissions parlementaires de la manière dont les programmes publics sont mis en œuvre, et de la manière dont les lois sont appliquées.

■ 5. Recourir régulièrement aux procédures législatives particulières pour toutes les matières ou situations dont l'urgence et la technicité exigeraient l'intervention du Gouvernement conformément aux prescrits de l'article 129, alinéa 1 de la Constitution et pour la ratification des traités et accords internationaux dûment négociés et signés par le Gouvernement en vertu de l'article 214 de la Constitution.

Ces mécanismes sont essentiels pour assurer une supervision démocratique du gouvernement, garantir une reddition de comptes appropriée. Le Programme d'Actions du Gouvernement que je viens de présenter aujourd'hui marque un engagement profond envers l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens et la transformation structurelle de notre pays.

En misant sur la création d'emplois, la protection du pouvoir

d'achat, l'aménagement du territoire, la sécurité, l'accès aux services sociaux de base, l'efficacité des services publics et la gestion durable de notre environnement, nous nous engageons à bâtir un avenir meilleur pour la République Démocratique du Congo. Ce programme ambitieux et détaillé, soutenu par une planification rigoureuse et une gestion transparente, vise à répondre aux défis auxquels notre Nation est confrontée tout en tirant partie de nos atouts naturels et humains. Nous avons établi des bases solides pour la croissance économique, la stabilité politique et sociale, et l'inclusion de tous les citoyens dans le processus de développement. Ensemble, sous l'impulsion et suivant le cap fixé par Son Excellence Monsieur le Président Felix-Antoine Tshisekedi et avec le soutien actif de votre auguste Assemblée et celui de toutes les institutions de la République et des forces vives de notre nation, nous parviendrons à concrétiser cette vision d'un Congo prospère, solidaire et pleinement souverain.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ; Honorables Membres du Bureau ; Honorables Députés Nationaux, élus légitimes du peuple, Avant de clore mon discours, je voudrais, à travers vous, m'adresser à celles et ceux de nos compatriotes qui sont en ce moment même rongés par l'extrême pauvreté ou, pour d'autres, par les affres de la guerre ou d'autres calamités ; Aux milliers de jeunes congolais désarmés par le poids du chômage ; Aux milliers d'Agents publics et autres travailleurs qui aspirent à une ère nouvelle ; Aux veuves et aux orphelins qui souffrent dans notre pays du sentiment d'être toujours «des oubliés de la République» et qui ont perdu tout espoir ; À travers vous, Honorables députés, dignes élus du peuple,

je voudrais envoyer du haut de cette tribune, un message d'espérance et souligner qu'avec l'aide de Dieu et sous l'égide de Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, leurs différentes situations connaîtront sans nul doute un changement certain, à la suite des projets, réformes, et des actions salutaires qui seront mis en œuvre par votre Gouvernement, dans le cadre du présent Programme.

A vous qui êtes les représentants légitimes de nos frères et sœurs vivant dans la partie Nord-Est du pays qui ont perdu foi en la vie, qui dorment chaque nuit avec la peur de ne pas voir le jour d'après, je voudrais ici indiquer notre ferme volonté et je dirais même notre détermination à œuvrer, sous le leadership du Chef de l'État, pour un retour effectif de la paix véritable dont ils sont privés depuis maintenant 30 ans ! La République Démocratique du Congo est face à son destin. Ce qui est en jeu aujourd'hui n'est pas seulement la question de l'émergence ou du développement de notre pays ; ce qui est en jeu va au-delà de nos clivages, et de nos différents intérêts ; ce qui est en jeu c'est la réappropriation de notre destin en tant que Congolaises et Congolais ; ce qui est en jeu, c'est l'avenir de notre pays en tant que nation, Une et Indivisible.

Et pour relever tous ces défis, nous devons être capables de mettre de côté ce qui nous divise afin qu'ensemble nous fassions triompher l'intérêt général et, l'intérêt général seul ! Nous sommes les descendants de Kimpa Vita et de Kimbangu ; nous sommes la patrie de Kasa-Vubu et de Lumumba, rien ni personne ne doit nous faire reculer ni nous faire trembler. Et je voudrais ici, si vous le permettez Honorables Députés, dignes élus du peuple, en ma qualité de Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, ainsi qu'en ma qualité de maman congolaise, indiquer que la République Démocratique du Congo se défendra, face à nos agresseurs, ainsi qu'à leurs complices, ceux qui massacrent tous les jours nos paisibles populations, qui décapitent nos enfants, nos frères, qui violent nos sœurs, nos mamans, qui pillent nos richesses. Tôt ou tard, ils répondront de leur barbarie et de leurs crimes devant la justice. Notre vocation, c'est d'être une puissance au Centre de l'Afrique et nous allons nous donner les moyens d'y parvenir.

Voilà pourquoi, sur base de ces convictions, je sollicite humblement, Honorables Députés nationaux et élus légitimes de notre peuple, que vous approuviez le programme de votre Gouvernement dont le résumé vient de vous être exposé. Que vive la République Démocratique du Congo ; Que Dieu protège et bénisse notre peuple et ses dirigeants. Je vous remercie,

Kinshasa, Palais du Peuple, 11 juin 2024 ■

Vrai monstre Land Rover Defender 2024



Quoiqu'il en soit, le travail de la firme britannique avec son Land Rover Defender 2024 Apocalypse 6x6 est tout de même très impressionnant. DR.

Vici les points touchés par la mise à jour du Land Rover Defender 2024 : moteurs, esthétique et équipements.

Près de quatre ans après ses débuts, le Land Rover Defender fait peau neuve avec l'année modèle 2024, dédiée à toute la famille et axée principalement sur l'équipement et l'aménagement, touchant également les moteurs. Toutes les nouveautés sont d'ores et déjà disponibles à la commande sur le site officiel de Land Rover et chez les concessionnaires. Tout commence avec le nouveau Land Rover Defender 110 Sedona édition, doté d'une carrosserie rouge Sedona et d'éléments noirs contrastés. Reposant sur de grandes jantes en alliage de 22 pouces, il tire son nom d'une ville de

l'Arizona célèbre pour ses paysages de roches rouges, dont les contours sont repris dans une décalcomanie spéciale sur le capot. Basé sur la version X-Dynamic HSE, le Defender 110 Sedona dispose de sièges en cuir et de nombreux détails dédiés à l'intérieur. Le Land Rover Defender 110 Sedona avec moteur rechargeable de 300 ch est proposé au prix de 113.008 euros et ne sera disponible que pendant un an. Le Land Rover Defender 130, le plus long de la gamme, est équipé du pack Captain Chairs, composé de nouveaux sièges individuels ventilés (chauds et froids) pour la deuxième rangée, formant une petite allée centrale qui facilite l'accès à la troisième rangée de sièges. Enfin, le nouveau pack Signature Interior fait son apparition et comprend tout d'abord de

nombreuses améliorations au niveau des sièges : ceux de la première rangée disposent de 14 réglages électriques, du chauffage, de la climatisation et de nouveaux appuie-tête, tout comme ceux de la deuxième rangée (qui n'ont pas besoin de nombreux réglages électriques). En revanche, au troisième rang, la banquette est chauffée. De nouveaux matériaux d'habillage intérieur font également partie du pack. Les différents packs de finition : S, X-Dynamic SE, X-Dynamic HSE, X et V8 seront complétés par de nouveaux packs dédiés aux différents aspects du Land Rover Defender, de la conduite (avec la possibilité d'avoir par exemple différentiel électronique actif, pneus tout-terrain, Terrain Response 2, suspension pneumatique électronique, etc.) à l'intérieur, avec dif-

férents matériaux et systèmes pour augmenter le confort.

MONSTRE À SIX ROUES.

La dernière nouveauté, et non des moindres, concerne les moteurs du Land Rover Defender 2024. Les moteurs P425 et P300e PHEV (homologués Euro 6e) remplacent les moteurs P400 et P400e. Le premier est le V8 5.0 Supercharged de 425 ch capable de passer de 0 à 100 km/h en 5,8 secondes et d'atteindre 191 km/h, le second est un rechargeable basé sur le 2.0 4 cylindres turbo essence pour un total de 300 ch, une vitesse de pointe de 191 km/h et un 0 à 100 parcouru en 7,6 secondes. Tout cela en attendant les débuts, prévus le 3 juillet, du Land Rover Defender Octa, la version la plus extrême du tout-terrain britannique. Mais il existe aussi une autre version:

Apocalypse 6X6 surtout connue pour ses transformations de 4x4 en monstres à six roues. Mais le tuner sait également faire des tout-terrains à quatre roues plus conventionnels. Justement, leur dernière version du Land Rover Defender a l'air très robuste et sauvage. Mais pas complètement extrême. La société a justement installé un nouveau système de suspension, des jantes et des pneus plus gros et d'autres modifications tout-terrain. C'est donc un Land Rover Defender 110 qui a été utilisé comme base de travail. Il a notamment reçu un kit de suspension qui élève la caisse de 22,8 cm. Le tout, sans compromettre la fonctionnalité du système de suspension pneumatique entièrement réglable. Le kit de «levage» a effectivement doublé la garde au sol d'origine.

Apocalypse 6x6 suggère qu'il s'agit du premier et du seul nouveau Defender équipé d'un système de suspension aussi avancé. Outre la garde au sol accrue qui fait ressembler le Defender à un vrai tout-terrain prêt pour la fin du monde. Cet impressionnant Land Rover est équipé de sabots de protection spécifiques, de marchepieds latéraux, d'un treuil, d'une galerie de toit et de nouvelles roues plus grandes. Les jantes à cinq rayons peintes couleur cuivre sont évidemment chaussées de pneus tout-terrain qui devraient permettre à ce baroudeur anglais de passer partout ! Ce Land Rover n'est en revanche pas équipé du puissant V8. Sous son capot, on retrouve le moteur quatre cylindres turbocompressé de 2,0 litres. Il développe 300 ch et de 400 Nm de couple. Il s'agit

en fait d'un modèle «P300» d'origine. Si les modifications sont beaucoup moins importantes que sur les autres créations d'Apocalypse 6X6, cela le rend bien plus accessible. Son prix n'est pas aussi déliant que les modèles à six roues qui nécessitent d'importants travaux pour modifier toute la carrosserie, le châssis et le système de transmission. Là, la boîte automatique et le moteur sont intacts et transmettent toujours la puissance aux 4 roues motrices. L'exemplaire illustré de ce Land Rover Defender pas comme les autres est proposé à la vente par South Florida Jeeps à un prix presque raisonnable. On parle tout de même de 99.000 \$US. Mais selon l'annonce, le véhicule qui a servi de base technique à cette création est un modèle 2020 qui n'avait que 5.718 km au compteur.

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.



Démystifié pour de vrai

Les fausses croyances sont courantes dans la société en matière de sexualité, et notamment lorsque cela concerne la sexualité des femmes et des personnes ayant un vagin. Le clitoris, la vulve, le point G, etc.

Quel est exactement leur rôle dans le désir et le plaisir sexuel? Y'a-t-il vraiment plusieurs orgasmes? Comment parvenir à l'orgasme?

«Es-tu vaginale ou clitoridienne?» Voilà une question posée à tort lorsqu'on aborde le sujet de l'orgasme chez les personnes ayant un vagin. Il me faut plus que jamais en l'espèce être directe : l'orgasme vaginal n'existe pas... même s'il est possible d'atteindre l'orgasme par la pénétration. Il s'agit effectivement d'un mythe bien ancré qui traduit la méconnaissance du fonctionnement des organes génitaux féminins et qui contribue grandement à creuser l'écart de jouissance entre les femmes cisgenres hétérosexuelles et les hommes cisgenres hétéros.

En effet, des études scientifiques ont rapporté que ces derniers, à savoir les hommes, atteignent toujours l'orgasme à 95 % lors des rapports sexuels alors que les femmes, elles, l'atteignent seulement à 65% du temps.

Cela serait causé par les scripts sexuels mal adaptés aux besoins des femmes ainsi que par la méconnaissance de leur corps.

Ceci étant dit, permettons-nous aujourd'hui de démystifier l'orgasme féminin afin de mieux le com-



Il est le seul organe du corps humain 100% dédié au plaisir et le seul et unique responsable du plaisir orgasmique chez la femme. DR.

prendre... pour mieux l'atteindre.

DONNEZ-LUI TOUTE L'ATTENTION.

Mettons quelque chose au clair. En plus d'utiliser plein de termes loufoques pour parler de la vulve (noune, chatte, etc.), on semble souvent avoir du mal à distinguer le vagin de la vulve. La vulve désigne l'ensemble de l'appareil reproducteur externe. Il englobe le mont du pubis, les grandes lèvres, les petites lèvres, le clitoris et le vagin. Oui, oui, le vagin fait partie de la vulve. D'ailleurs, ce dernier est le canal qui relie la vulve au col de l'utérus. C'est par là que passera bébé lors de l'accouchement.

Bien qu'il s'agisse d'une expérience subjective difficile à mettre en mot, il existe une définition théorique de l'orgasme. C'est une sensation de grand relâchement suite à l'atteinte d'un point culminant de plaisir et d'excitation.

Une accumulation de tensions suivie d'un relâchement souvent décrit comme une sensation de plénitude. Au niveau physiologique, l'orgasme est caractérisé par une série de contrac-

tions à pulsations rapides et involontaires du plancher pelvien. Alors qu'il est difficile de décrire l'orgasme à une personne qui dit ne jamais l'avoir atteint, il est toutefois possible de mentionner que lorsqu'il est atteint, on ne se pose plus de questions, on le sait. Tout simplement. Alors qu'il peut être plutôt commun chez les femmes d'avoir de la difficulté à atteindre l'orgasme, les études rapportent qu'environ seulement 5% des personnes ayant un vagin vont réellement présenter des troubles de l'orgasme, qu'on appelle aussi l'anorgasmie. On parle ici d'une incapacité à atteindre l'orgasme dûe à de multiples causes qui peuvent être biologiques ou physiologiques. L'anorgasmie peut être vécue de plusieurs façons. Elle peut être primaire: lorsqu'une personne n'a jamais eu d'orgasme, ou bien elle peut être situationnelle : lorsqu'une personne présente une incapacité à atteindre l'orgasme dans certaines situations spécifiques telles lors de la masturbation ou avec partenaire.

Le clitoris : donnez-lui toute l'attention

qu'il mérite ! Parler d'orgasme sans parler de clitoris, c'est comme parler de tartes aux pommes, sans parler de pommes ! Pour atteindre l'orgasme, il faut absolument stimuler directement ou indirectement le clitoris. Ce qu'il faut savoir sur ce dernier, c'est qu'il mesure entre 10 et 15 cm et qu'il est un organe externe et interne, majoritairement interne même.

Il est le seul organe du corps humain 100% dédié au plaisir et le seul et unique responsable du plaisir orgasmique chez la femme ! En effet, lorsqu'on parle d'orgasme vaginal ou d'orgasme provenant du point G, il faut comprendre que dans les deux cas, une stimulation indirecte du clitoris doit avoir lieu dans le vagin.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que les études rapportent que neuf femmes sur dix vont atteindre l'orgasme grâce à une stimulation directe et externe du clitoris, alors que seulement une femme sur cinq va être en mesure de l'atteindre grâce à la pénétration.

Ainsi, on en comprend que ça vaut la peine d'investir son

énergie dans la stimulation externe du clitoris, et ce, même s'il est aussi possible pour certaines d'atteindre l'orgasme en stimulant le point G. Cela dit, le point G reste une zone qui se développe avec un peu de patience et d'exploration.

Pour terminer, si l'atteinte de l'orgasme est quelque chose de plutôt difficile pour vous, sachez qu'il est possible d'y arriver avec les bons outils. Le simple fait de s'éduquer adéquatement sur le fonctionnement du corps peut vous aider grandement.

Permettez-vous d'explorer votre corps pour y découvrir vos préférences. Si vous sentez que vous avez des blocages à la suite d'événements traumatisants, que vous avez du mal à vous laisser aller, que l'anxiété de performance prend beaucoup de place dans vos rapports sexuels, n'hésitez pas à consulter un.e professionnel.le de la santé qualifié.e qui pourra vous accompagner dans votre épanouissement sexuel. N'oubliez surtout pas que tout le plaisir de la sexualité se trouve dans l'expérience et non pas dans la performance.

Au fait, c'est quoi le clitoris ? La femme, nul doute, a de la chance, nous les femmes ! Une partie de notre anatomie n'est dédiée qu'à notre propre plaisir ! Mais au-delà de ça, nous en savons bien peu sur son sujet. Voici donc dix choses que nous devons savoir sur le clitoris ! Le clitoris fut découvert au XVII siècle et son nom vient du grec ancien « kleitoris » qui signifie « sorte de pierre ». Bien que le clitoris ait déjà été décrit par Hippocrate, c'est le médecin italien

Realdo Colombo qui en détient la découverte officielle. Il est comme un iceberg. Il paraît bien petit, mais il cache une partie interne. Au total, il peut mesurer jusqu'à 9 cm ! Plusieurs spécialistes mentionnent d'ailleurs que c'est grâce à sa partie interne si la femme est en mesure d'avoir des orgasmes vaginaux. Un sujet qui demeure encore controversé de nos jours.

Chaque femme est différente, donc chacune a sa propre technique de masturbation clitoridienne. Normal que l'homme s'y perde un peu... Pas trop vite, plus fort, avec une plume, plus de langue, pas directement dessus, bref ! Rien de mieux que de diriger son partenaire pour un maximum de sensations. Et vous savez quoi ? En solo, il semblerait que seulement quatre minutes suffisent pour atteindre l'orgasme par masturbation clitoridienne ! On n'en demande pas tant au principal intéressé...

Un piercing au clitoris ? Comme plusieurs parties du corps, il est aussi possible de percer le clitoris. Il faut savoir que c'est très douloureux et que les risques d'infections sont accrus, mais lorsqu'il est bien entretenu, les femmes retirent beaucoup de plaisir avec le petit bijou. Il offrirait une stimulation supplémentaire pendant les relations sexuelles et la masturbation. C'est un grand sensible; Le gland du clitoris renferme plus de 10.000 terminaisons nerveuses qui le rendent incroyablement sensible aux caresses. En simple comparaison, le gland du pénis n'en contient qu'environ 4.000. L'orgasme assisté. Fait surprenant,

au XIX^e siècle, une femme considérée comme hystérique et/ou dépressive se voyait prescrire un orgasme médicalement assisté. Lors de son rendez-vous, un médecin lui caressait le clitoris jusqu'à l'orgasme pour ainsi « guérir » sa maladie. L'orgasme est encore une excellente façon de remédier à la grisaille, mais vous comprendrez qu'une telle pratique serait controversée de nos jours.

Il grandit. Le clitoris d'une femme dans la trentaine aura quadruplé depuis sa puberté. Après la ménopause, il aura sept fois la taille qu'il avait à la naissance. Déjà bien petit, son grossissement exponentiel est à peine visible. Ses contractions orgasmiques. Pendant l'orgasme, le clitoris a entre 3 et 15 contractions involontaires qui accentuent les sensations. Un orgasme clitoridien dure en moyenne entre 20 et 30 secondes et serait plus intense qu'un orgasme chez l'homme. La beauté de la chose est son pouvoir multiorgasmique !

L'ablation du clitoris. L'excision est une pratique barbare que subissent des milliers de jeunes filles du continent africain. Cette mutilation génitale a pour but de priver la femme du plaisir érotique et est maintenant reconnue comme un crime grave dans la majeure partie du monde. Cliteracy. Sophia Wallace, une artiste américaine, a mis sur pied le programme artistique « Cliteracy » qui a pour but d'améliorer les connaissances des gens sur le clitoris. Selon elle, ce bouton du plaisir est trop souvent oublié et elle s'est donnée comme mission de remédier à la situation.

L'hyper beauté n'est pas toujours payante

Selon Wikipédia, le beau ou la beauté est communément défini comme la caractéristique d'une chose qui au travers d'une expérience sensorielle (perception) ou intellectuelle procure une sensation de plaisir ou un sentiment de satisfaction ; en ce sens, la beauté provient par exemple de manifestations telles que la forme, l'aspect visuel, le mouvement, le son. La distinction entre ce qui est beau et ce qui ne l'est pas varie suivant les époques et les individus. Ce que l'on entend même par sentiment du beau diffère selon les penseurs et bien des cultures n'ont pas de mot qui corresponde exactement au « beau » du français actuel. Pour Platon, c'est par l'amour (éros) que l'on désire et découvre des choses de plus en plus belles. Dans ce contexte, l'amour est rattaché à la philosophie puisque c'est par le manque et le désir que l'on peut motiver la quête de la connaissance et de la sagesse. Le terme grec kalos (καλός), beauté, désigne tout ce qui est harmonieux (sumetron), c'est-à-dire tout ce dont les parties ne sont pas associées de manière effrayante ou ridicule. Ce qui est beau procure du plaisir à qui le regarde ou le touche, un plaisir esthétique ou érotique (Philèbe, 46b-47b).

Peut-on être trop beau ? Ce n'est pas un problème que la plupart de personnes ont à envisager - même si nous aimons rêver que ce soit le cas. Pourtant, la psychologie s'intéresse depuis longtemps aux bienfaits et aux malédictions



Être hyper beau ou hyper belle a un bon côté mais aussi un mauvais côté. DR.

de la beauté. Les personnes qui ont la chance d'avoir des traits symétriques et une silhouette remarquable vivent-elles dans un nuage d'appréciation ou est-il parfois avantageux d'être simple ? Après avoir passé en revue des décennies de résultats, les psychologues sociales Lisa Slattery Walker et Tonya Frevort, de l'Université de Caroline du Nord à Charlotte, ont examiné toutes les données disponibles à ce jour - et leurs conclusions ne sont pas celles auxquelles on pourrait s'attendre. Au niveau le plus superficiel, on pourrait penser que la beauté est entourée d'une sorte de halo ; nous voyons qu'une personne possède un bon attribut, et par association, notre subconscient suppose qu'elle a été bénie dans d'autres domaines également. « C'est l'une des nombreuses caractéristiques de statut que nous pouvons identifier très tôt dans nos interactions », explique Lisa Walker. Pour les psychologues, cela s'appelle l'heuristique « ce qui est beau est bon », mais les fans de la sitcom 30 Rock la reconnaîtront peut-être sous le nom de « la bulle ». Le personnage de Jon Hamm est remarquablement incompetent, mais il parvient à vivre dans l'illusion grâce à sa beauté. En tant que médecin, par exemple, il n'est même pas capable d'exécuter la manœuvre de Heimlich, mais il a réussi à passer le cap de la faculté de médecine grâce à son charme naturel. D'après les données disponibles, la bulle est une réalité. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, Walker et Frevort ont trouvé une multitude de recherches montrant que les étudiants les plus beaux, à l'école

et à l'université, ont tendance à être jugés par les enseignants comme étant plus compétents et intelligents - ce qui se reflète dans les notes qu'ils leur donnent.

ELLE PEUT SE RETOURNER CONTRE NOUS. Qui plus est, l'influence de la bulle gonfle au fil des ans. « Il y a un effet cumulatif », explique Frevort. « Vous devenez plus confiant, vous avez plus de croyances positives et plus d'occasions de démontrer vos compétences ». Sur le lieu de travail, votre visage peut vraiment faire votre fortune. Lorsque tout le reste est pris en compte, les personnes plus séduisantes ont tendance à gagner plus d'argent et à grimper plus haut dans l'échelle de l'entreprise que les personnes considérées comme moins agréables à l'œil. Une étude portant

sur des diplômés de MBA a révélé que la différence de revenus entre les personnes les plus et les moins attrayantes du groupe était de 10 à 15 %, ce qui représente environ 230.000 \$US au cours d'une vie. « On vous confère des avantages tout au long de votre vie, depuis l'école jusqu'au lieu de travail », explique Lisa Walker. Même dans les tribunaux, une apparence agréable peut faire des miracles. Les accusés séduisants sont susceptibles d'obtenir des peines plus légères, voire d'échapper complètement à la condamnation ; les plaignants séduisants, quant à eux, ont plus de chances de gagner leur procès et d'obtenir des règlements financiers plus importants. « C'est un effet omniprésent », déclare Walker. Mais si la beauté est payante dans la plupart des cas, il existe

encore des situations où elle peut se retourner contre vous. Si les hommes séduisants peuvent être considérés comme de meilleurs leaders, par exemple, les préjugés sexistes implicites peuvent jouer contre les femmes séduisantes, les rendant moins susceptibles d'être embauchées pour des postes de haut niveau qui requièrent de l'autorité. Si vous voulez la version hollywoodienne de ce truisme, Frevort et Walker vous suggèrent de ne pas chercher plus loin que le film *Legally Blonde* de Reese Witherspoon. Et comme on peut s'y attendre, les personnes séduisantes des deux sexes se heurtent à la jalousie - une étude a révélé que si vous êtes interviewé par une personne du même sexe, celle-ci peut être moins encline à vous recruter si elle juge que vous êtes plus séduisant qu'elle. Plus inquiétant encore, être beau ou belle peut nuire à votre prise en charge médicale. Nous avons tendance à associer la beauté à la santé, ce qui signifie que les maladies sont souvent prises moins au sérieux lorsqu'elles touchent les personnes de belle apparence. Lorsqu'ils traitent des personnes souffrantes, par exemple, les médecins ont tendance à accorder moins d'attention aux personnes les plus belles. Et la bulle de la beauté peut être un endroit quelque peu solitaire. Une étude réalisée en 1975, par exemple, a révélé que les gens ont tendance à s'éloigner d'une belle femme sur le chemin - peut-être en signe de respect, mais en rendant tout de même l'interaction plus distante. « L'attrait peut conférer plus de pouvoir sur l'espace visible, mais cela peut aussi donner l'impression aux autres qu'ils ne peuvent pas s'approcher de cette personne », explique Frevort. Il est intéressant de noter que le site de rencontres en ligne

OKCupid a récemment rapporté que les personnes dont les photos de profil sont d'une beauté parfaite ont moins de chances de trouver des rendez-vous que celles dont les photos sont plus bizarres et moins parfaites - peut-être parce que les candidats sont moins intimidés. Ainsi, comme vous l'avez peut-être deviné, être beau n'est pas un passeport pour un bonheur certain - même si cela y contribue. Frevort et Walker tiennent à souligner que, comme nos conceptions de la beauté elle-même, ces influences sont superficielles et en aucun cas profondément ancrées dans notre biologie, comme certains pourraient le suggérer. « Nous avons tout un ensemble d'idéaux culturels sur la beauté qui nous permettent de dire si quelqu'un est attirant - et à travers ces mêmes idéaux, nous commençons à l'associer à la compétence », dit Walker. En un sens, il s'agit simplement d'un raccourci cognitif pour une évaluation rapide. « Et comme la plupart des raccourcis que nous utilisons, il n'est pas très fiable », ajoute Frevort. Et il pourrait être assez facile d'en atténuer l'impact - si les services des ressources humaines donnaient plus d'informations sur les réalisations d'un candidat avant un entretien, par exemple. En fin de compte, Tonya Frevort souligne que le fait de trop se concentrer sur son apparence peut être préjudiciable si cela crée un stress et une anxiété excessifs, même pour ceux qui sont déjà dotés d'une belle apparence. « Si vous êtes obsédé par votre apparence, cela peut altérer votre expérience et vos interactions », explique-t-elle. C'est un cliché, mais aucune beauté ne peut compenser une personnalité. Pour l'écrivain Dorothy Parker, « la beauté n'a que la peau, mais la laideur va jusqu'à l'os ».

Sud Global remplace l'expression Tiers monde

Malgré son nom, le «Sud global» n'a rien à voir avec une division géographique, mais plutôt avec des structures socio-économiques, explique Sara Stevano, professeur à l'Université de Londres et économiste du développement.

«Je considérerais comme faisant partie du «Sud global» un pays qui a une structure économique typique des contextes post-coloniaux, ce qui signifie que l'économie est généralement basée sur l'exportation de produits de base ou même de produits manufacturés considérés comme ayant une faible valeur ajoutée», explique-t-elle. Le concept inclut également les nations qui sont considérées comme faisant partie de la «périphérie de l'économie mondiale» ou qui maintiennent une certaine dépendance à l'égard des pays du «Nord global», en particulier les États-Unis et l'Europe. «L'espace dont disposent les décideurs politiques dans les pays du «Sud» tend à être plus étroit que dans les pays du «Nord», explique Stevano.

Le terme est souvent utilisé dans le contexte de la mobilisation de certains pays autour de préoccupations et d'intérêts communs, notamment face aux relations avec les grandes puissances sur des questions telles que le commerce ou le changement climatique. En pratique, ces intérêts se manifestent aujourd'hui principalement à travers le Groupe des 77 (G77) aux Nations unies. Composé de 134 pays, le groupe prétend fournir les moyens «aux pays du Sud d'articuler et de promouvoir leurs intérêts économiques collectifs, de renforcer leur capacité de négociation conjointe sur toutes les grandes questions économiques internationales au sein du système des Nations



Brésil, Chine, Afrique du Sud, Inde, Russie au Sommet des BRICS 2023. DR.

unies et de promouvoir la coopération Sud-Sud pour le développement». La Chine et le Brésil, par exemple, font partie des partisans d'une réforme des Nations unies visant à accroître la représentativité et le droit à la parole des nations du «Sud global». Sara Stevano souligne toutefois qu'il existe de très grandes différences entre les pays qui appartiennent à ce groupe et qu'il ne faut pas les ignorer. Le Brésil et le Mozambique, par exemple, sont tous deux considérés comme faisant partie du «Sud global» et ont des économies basées sur l'exportation de matières premières. Mais alors que le Brésil est un acteur influent du groupe, dont le PIB (produit intérieur brut) a atteint 2,17 trillions de \$US en 2023, le pays africain a terminé l'année avec 20,8 milliards de \$US, selon le FMI, le Fonds Monétaire International. «Il y a des pays qui sont à la périphérie de la périphérie», dit Stevano. De même, les intérêts et les fondements des relations entretenues par chacune des nations avec leurs partenaires du Sud - et les puissances du Nord - diffèrent profondément. Cette hétérogénéité est au cœur des arguments des détracteurs du terme, qui craignent que son utilisation ne renforce des dichotomies et des

stéréotypes inexacts et dépassés. Avant le terme «Sud global», l'expression «tiers monde» était souvent utilisée. Ce concept est apparu pendant la guerre froide et englobait les nations qui n'appartenaient ni à ce que l'on appelle le «1er monde» (pays occidentaux et développés), ni au «2e monde» (composé de pays socialistes et communistes).

LA CHINE QUI PÈSE.

D'autres concepts, tels que «pays en développement» ou «pays en développement», ont également gagné en importance dans les discussions internationales. Cependant, selon Sara Stevano, ces expressions sont associées à une idée de développement linéaire qui est rarement vraie. «Ce langage comporte un point aveugle très important, à savoir le fait que des relations de pouvoir sont en jeu dans l'économie mondiale», explique-t-elle. «D'une certaine manière, la terminologie «Global

South» rend cela plus clair. Les pays qui se distinguent dans le «Sud global» - et pourquoi? La Chine, deuxième économie mondiale, est un cas assez unique - c'est pourquoi elle est au centre de nombreuses critiques de l'expression «Sud global». Le pays a connu une croissance économique rapide depuis les années 80. Entre 1994 et 2022, son PIB a augmenté en moyenne de 8,7 % par an, avec un pic en 2007 (+14,2 %). Certains soulignent que non seulement la position économique de la Chine dans l'économie mondiale, mais aussi les niveaux d'influence qu'elle exerce actuellement, sont incompatibles avec les concepts du «Sud global». Mais pour Nikita Sud, professeur à l'Université d'Oxford et expert en la matière, les expériences passées avec l'impérialisme justifient l'inclusion dans le groupe. La grande période d'influence européenne en Chine a commencé avec

les guerres dites de l'opium entre 1839 et 1860, menées contre l'Empire britannique et motivées principalement par le commerce de l'opium. «Les idées prônées (par le colonialisme) de domination raciale et de civilisation perdurent jusqu'à aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle la Chine se considère comme faisant partie du «Sud global», bien qu'elle soit aujourd'hui en concurrence avec les États-Unis sur le plan économique», explique M. Sud. «Mais les politiques locales, l'origine du pays et la hiérarchie fondée sur le racisme alignent la Chine davantage sur le Sud que sur le Nord. Ce n'est que récemment que le gouvernement chinois lui-même a commencé à parler plus fréquemment du sujet et à se définir comme faisant partie du groupe (auparavant, il utilisait l'expression «famille des pays en développement»). En septembre 2023, lors de son discours

annuel à l'Assemblée générale des Nations unies, le vice-président chinois Han Zheng a déclaré que la Chine est un membre naturel du Sud global car elle «respire le même air que les autres pays en développement et partage le même avenir avec eux». Certains voient dans ce positionnement une nouvelle stratégie pour s'opposer à «l'hégémonie de l'Occident» et diffuser une image de grandeur. «Afin de réaliser le rêve du président Xi de rajeunir la grande nation chinoise, la Chine doit assumer un rôle de leader dans le monde et le Sud global sert de véhicule pour cela (...), a déclaré Robin Schindowski, analyste du groupe de réflexion Bruegel, dans un article de 2023. Cependant, selon l'expert chinois, des «préoccupations internes» au sein du gouvernement de Xi ont également conduit le dirigeant à faire avancer cet agenda. «Si les facteurs stratégiques ne doivent pas être négligés, des préoccupations intérieures plus modestes jouent un rôle tout aussi important dans la recherche par la Chine de plus d'opportunités dans les économies émergentes, en particulier les problèmes de longue date du pays en matière de surcapacité industrielle». Depuis les années 1970, les États-Unis se sont imposés comme le pays ayant la plus grande influence sur les nations du groupe, mais la Chine apparaît de plus en plus comme un rival de taille, selon l'enquête. Selon l'indice for-

mel de capacité d'influence bilatérale, FBIC, du PCIF, l'influence chinoise a commencé à croître dans les années 2000 et devrait dépasser l'influence américaine dans les décennies à venir. Selon cet indice, la «capacité d'influence» de la Chine sur le G77 est environ deux fois supérieure à celle de la France, troisième pays le plus influent du groupe, et environ trois fois supérieure à celle du Royaume-Uni, de l'Inde ou des Émirats arabes unis. L'indice est calculé sur la base de données couvrant les dimensions économiques, politiques et sécuritaires de l'influence bilatérale formelle. Cela comprend les interactions telles que les échanges diplomatiques, les transferts d'armes et le commerce de marchandises, mais pas les actions moins transparentes telles que le financement d'acteurs non étatiques ou les tentatives d'ingérence dans les élections. Les données du FBIC indiquent une plus grande influence chinoise dans 31 pays du G77, en particulier au Pakistan, au Bangladesh, en Russie et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est. L'Afrique est un autre centre d'intérêt de l'influence chinoise. La Chine a soutenu plusieurs mouvements d'indépendance africains pendant la guerre froide et aujourd'hui, la présence de la puissance asiatique sur le continent se manifeste principalement par des investissements directs étrangers, des aides financières, des projets d'infrastructure et des prêts.

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

Quand le monde se droititise

Le monde se droititise comme jamais; il va même aux extrêmes et donc s'extrême-droititise. En Europe, aux États-Unis. Plus de doute.

Le cas de la France avec le parti d'extrême droite, le Rassemblement national de Marine Le Pen aux élections européennes, aux portes du pouvoir. Après son triomphe dimanche 9 juin au soir à ces élections, 31,37%, loin devant la liste du camp présidentiel Renaissance, qui n'a recueilli que 14,5 % et la dissolution apparemment manquée de l'Assemblée Nationale par Emmanuel Macron qui a appelé à des élections anticipées le 30 juin et le 7 juillet, l'étoile montante de l'extrême droite française, Jordan Bardella qui pourrait accueillir la majorité absolue à ces élections, selon certains sondages, aux portes de Matignon pour une cohabitation avec le président de la République, se dit prêt à former un Gouvernement, à être Premier ministre, à gouverner la France même si l'ancien président français (de droite) Nicolas Sarkozy lui conteste la capacité à conduire la France. « Il a moins de trente ans et n'a aucune expérience », explique-t-il. Ce deuxième tour français qui s'annonce à nouveau comme gagnant pour l'extrême droite française marquerait une cuisante défaite pour Macron et son camp qui avaient fait de la lutte contre l'extrême droite une priorité. L'extrême droite qui a tendu la main aux Républicains saisie par l'aile d'Eric Ciotti, le président des Républicains bien que menacé d'exclusion du parti et qu'a approché Marion Maréchal, du parti Reconquête ! d'Eric Zemmour, qui est la petite-fille de Jean-Marie Le Pen, le fondateur du Front National, le père de Marine Le Pen, semble déjà marcher sur le tapis rouge, ce qui ouvre la voie de l'Élysée pour Marine Le Pen. Les Européennes du 9 juin ont vu presque partout en Europe, la droite ou l'extrême



Les prévisions électorales US avec Trump influent-elles sur les scrutins européens? DR.

droite monter en puissance comme jamais.

«UNE PARTIE IMPORTANTE DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE».

Un message reçu venu des États-Unis où l'ancien président républicain Donald Trump continue à en imposer, malgré ses ennuis judiciaires, au camp démocrate ? Tous les sondages le donnent soit au coude à coude, soit en avance avec le président démocrate Joe Biden et nul aux États-Unis n'exclut plus le retour dans peu de temps à la Maison Blanche de l'ancien président républicain. Biden à la traîne derrière Donald Trump depuis plusieurs mois, mi-mai, le New York Times est à nouveau venu doucher ses ambitions, et ses espoirs de réélection. La droite est à ce point en train de montrer ses dents que des gouverneurs en sont à légiférer pour imposer et asseoir l'idéologie conservatrice. Après la loi sur l'avortement un peu calmée

certes, on en est aux dix commandements. Aux États-Unis, un État, la Louisiane, a décidé le 19 juin, «d'imposer l'affichage des dix commandements dans les salles de classe». «Si l'on veut respecter l'État de droit, alors il faut partir de la loi originelle, celle de Moïse», a expliqué le gouverneur républicain, Jeff Landry, de cet État conservateur du Sud, lors de la cérémonie de signature. La Louisiane est ainsi devenue le premier État américain à inscrire dans la loi l'obligation d'afficher les dix commandements dans toutes les salles de classe des écoles publiques, de la maternelle aux universités, et ce, d'ici au début de l'année 2025. Jeff Landry a promulgué une proposition de loi qui prévoit que les dix commandements soient affichés sur des posters ou dans un cadre suffisamment « large et avec une police adaptée pour être lisibles ». La grande organisation américaine de défense des libertés, American Civil Liber-

ties Union, ACLU, a aussitôt dit qu'elle porterait l'affaire devant la justice. «La loi viole la séparation de l'Église et de l'État et est clairement anti-constitutionnelle», a écrit un communiqué. Le 1er amendement de la Constitution des États-Unis prohibe l'établissement d'une religion nationale ou la préférence d'une religion sur une autre. Selon l'ACLU et deux autres associations, cette loi empêchera les élèves ayant des croyances différentes de se sentir en sécurité à l'école. Cela n'empêche que cette grande initiative des conservateurs américains a une grande signification pour les partisans de la loi qui rétorquent que la mesure n'est pas uniquement religieuse, mais qu'elle a une signification historique. Dans le langage juridique, les dix commandements sont « les documents fondateurs de l'État et d(u) Gouvernement national », clament-ils. Les affiches seront accompagnées d'une «déclaration contextuelle» de

quatre paragraphes décrivant comment les dix commandements « ont constitué une partie importante de l'éducation publique américaine pendant près de trois siècles ». Selon la loi, la mise en œuvre ne va pas requérir des fonds publics. Les affiches seraient financées grâce à des dons. D'autres États conservateurs de «la ceinture biblique» du sud des États-Unis, le Texas ou l'Oklahoma, ont tenté d'adopter des mesures similaires, mais ont renoncé face aux menaces de recours juridiques sur leur constitutionnalité.

ALUNGA MBUWA ■

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger propriété de FINANCE PRESS GROUP en abrégé FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International

Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
Radio Télé Action
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse belges. Accords spéciaux.
Belgique. Trends. Trends, Tendances.
Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2024 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

